

5 €
N° 75 - JANVIER 2021

ANCRAGE

Mémoire des métissages du Sud-Ouest

|| IMMIGRATION ITALIENNE

CATHERINE MICOLINO COMME UN DEVOIR

|| REPORTAGES

LE GÉNOCIDE CULTUREL
DES AMÉRINDIENS



LES MIGRANTS AQUITAINS
DE L'AÉROPOSTALE



|| ALGÉRIE

LES ACTES DU COLLOQUE DE
SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT

|| LOT-ET-GARONNE

JOSEPH KESSEL
L'ENFANT DE
LACAPPELLE-BIRON



TERRORISME ET LIBERTÉ D'EXPRESSION : LES PROFESSEURS D'HISTOIRE PRENNENT LA PAROLE :

Dossier complet sur <https://www.ancrage.org/leblog/>

Ancrage a été créé en juillet 2002 sous le parrainage de Claude Julien, journaliste, ancien président de la ligue de l'enseignement, Jacqueline Julien, militante des droits de l'homme, Pierre Sansot, écrivain, philosophe, professeur d'université, Jean-François Mézergues, ancien grand reporter à Sud-Ouest et Sud-Ouest Dimanche.

Ancrage la mémoire des métissages du Sud-Ouest, 18 rue de Pujols 47300 Villeneuve-sur-Lot. Tél : 09 72 60 84 34 Revue trimestrielle CPPAP 0524 G 82274 Ancrage est édité par Ancrage en Partage.

Dir. de la publication :

Joël Combres

Rédacteur en chef :

Jean-Louis Guidez

Rédaction :

Joël Brouch,

Joël Combres,

Alain Walther,

Maurice Cottenceau,

Jean-Louis Guidez,

Sandrine Lacombe,

Hélène Lagès,

Martine Salmon-Dalas,

Maité Urruela,

Yves Zurlo,

Jean-François Meekel,

Elisabeth Boureau,

Simon Loignon.

Graphisme :

Laëticia Girémus

Imprimerie :

Image de Marque

à Villeneuve-sur-Lot,

Tél. : 05 53 36 82 30.

Publicité : Raymond Le Saux

lesauxraymond@gmail.com

Comptabilité, gestion :

Claude Arnaud

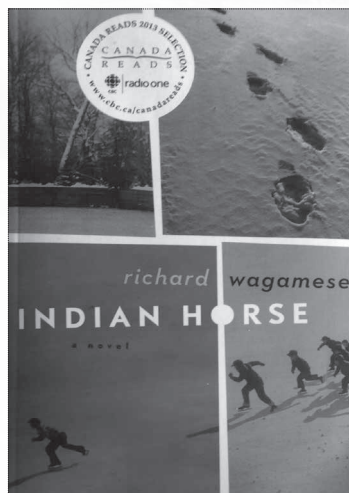
claudiusca@aol.com

Diffusion : La Poste.

Villeneuve-sur-Lot.

Abonnement : 4 num. :

20 €, 9 numéros : 40 €



PARCOURS DE VIE P20

**FRANTZ MICOLINO,
FILS D'EMIGRANTS**

**« VIVENT LA FRANCE ET L'ITALIE »,
POMMES DE TERRE ET MACARONI !**

CATHERINE MICOLINO :

**« CE TRAVAIL M'A SEMBLÉ
UN DEVOIR »**

LA MÉMOIRE DES LIVRES P32



REPORTAGE P4

COLONIALISME ET AMÉRINDIENS

**• LES PENSIONNATS AUTOCHTONES :
INSTRUMENT DU GÉNOCIDE CULTUREL
DES AMÉRINDIENS**

**• SAUL INDIAN HORSE :
« TUER L'INDIEN DANS L'ENFANT »**

**• LE CHEVAL INDIEN
DE ROBERT WAGAMESE**

MIGRATIONS PAR LES AIRS

**• LE BERCEAU AQUITAIN
DE L'AÉROPOSTALE**

**• SAINT-EXUPÉRY : DES ASCENDANTS
PÉRIGOURDINS ET LOT-ET-GARONNAIS**

**• DIDIER DAURAT ET L'ÉTUDIANT
AGENAIS**

**• JOSEPH KESSEL : L'ENFANT DE
LACAPELLE-BIRON (LOT-ET-GARONNE)
A BÂTI LA LÉGENDE DE L'AÉROPOSTALE**

**• RENÉ DROUILLET : L'AGENAIS
PIONNIER DE L'AÉROPOSTALE**

LE LIVRE D'OR P30

**ADÈLE DE BATZ DE TRENQUELLÉON
FONDATRICE DES FILLES DE MARIE
ET BIENHEUREUSE**

LES ACTES DU COLLOQUE P34

**LA GUERRE D'ALGÉRIE EST-ELLE
TERMINÉE ?**

CES INÉDITS AQUITAINS

En dépit de la deuxième vague de Coronavirus et de son nouveau confinement, nous sommes en mesure de vous soumettre ce nouvel exemplaire d'Ancrage.

Le fait que notre revue soit trimestrielle, permet à notre rédaction d'anticiper ses reportages.

Même si nos réunions de rédaction sont réduites à des contacts Internet par visioconférence ou des mails et messages téléphoniques.

Comme toujours notre équipe se met en devoir de trouver des inédits dans l'Histoire de l'Aquitaine qui est riche d'événements passés, pas toujours révélés

Ainsi Jean-François Meekel, revient sur les Amérindiens dont, dans le dernier numéro, il avait relaté la contamination aux virus apportés par les colons.

Mais il y a un autre versant du génocide au travers de ces pensionnats autochtones qui, en Amérique du Nord, se sont attaqués à l'identité même des enfants afin de réduire leur indianité.

Tuer l'indien dans l'enfant, c'était le but inavouable.

Nous découvrons aussi, à sa suite, l'histoire de trois membres de la famille Micolino émigrée italienne

Et puis ce dossier tout aussi inattendu sur l'Aéropostale.

Même si on ne saurait retirer à Toulouse sa création, l'Aquitaine a apporté sa part insoupçonnée à cette rétrospective.

Car si le « Courrier sud » partait de la cité rose et de l'aérodrome de Montaudran, la traversée de l'Atlantique vers les Amériques du Nord et de Sud, fut lancée depuis Biscarrosse et ses lacs

qui permettaient le recours à des hydravions mieux conçus pour ces longs trajets et, qui plus est, plus proches de l'océan.

Cela grâce à Latécoère.

De grands noms de l'aéropostale firent décoller leurs avions des eaux des Landes, Guillaumet, Saint-Exupéry, Mermoz.

Et quand on apprendra que Joseph Kessel qui bâtit la légende de l'aéropostale était un enfant de Lacapelle-Biron, en Lot-et-Garonne, où l'on comptait aussi des ascendants de la famille Saint-Exupéry et un agenais parmi ses pilotes, on finira de se convaincre que les avions du courrier avaient autant à revendiquer de l'Occitanie que de l'Aquitaine.

L'histoire d'Adèle de Batz de Trenquelléon, de la famille de D'Artagnan, fondatrice des filles de Marie qui nous est contée sous la plume de Martine Salmon-Dalas retiendra aussi notre attention.

Sans oublier les actes du colloque d'Ancrage sur l'Algérie à Sainte-Livrade, dans la foulée de la parution de notre supplément « Algéries », rassemblés par Joël Combres.

Un nouveau numéro à lire absolument !

Jean-Louis Guidez

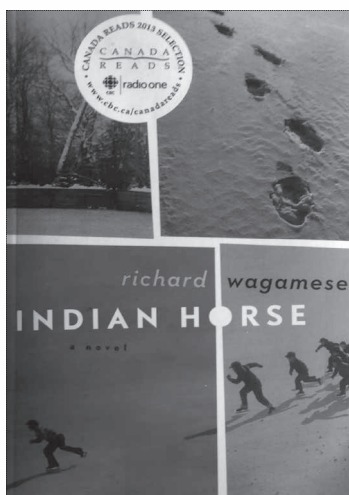
LES PENSIONNATS AUTOCHTONES

INSTRUMENT DU GÉNOCIDE CULTUREL DES AMÉRINDIENS

Dans le dernier numéro d'*Ancrage*, nous vous parlions des Amérindiens décimés par les virus apportés par les colons, aujourd'hui, nous abordons l'autre versant du génocide, celui qu'on qualifie à juste titre de culturel, à travers l'évocation de ces pensionnats autochtones qui, en Amérique du Nord, se sont attaqués directement à l'identité des enfants afin de réduire à néant leur indianité. L'autre, le différent, sans doute celui qui faisait peur n'a pas eu le droit d'exister sauf à s'identifier totalement aux blancs et à partager les valeurs des Européens

SAUL INDIAN HORSE

« TUER L'INDIEN DANS L'ENFANT »



Indian Horse, Jeu blanc en français

Aux XIX^e et XX^e siècles le gouvernement canadien s'est acharné à détruire la culture des Amérindiens notamment en imposant aux jeunes générations un endoctrinement génocidaire dans des pensionnats autochtones

L'enfant se nomme Saul Indian Horse, il tient son prénom de son grand père Salomon, et son nom de son arrière-grand-

père, Shabogeesick, chaman et trappeur qui a rapporté le premier cheval dans la forêt où sa famille vit selon les coutumes du clan des poissons des Ojibwés du nord, les Anishinabés, au plus près de cette terre-mère, Aki, au bord de la rivière Winnipeg. Une sorte de paradis terrestre (*la terre sans mal*) pour ces Indiens dont les Shaunagush, les blancs, viendront les expulser sans ménagement. Ainsi débute le roman *Jeu Blanc* (Indian Horse) de Richard Wagamese⁽¹⁾ (1955-2017), écrivain indigène canadien. Un récit mélangeant sa propre histoire à celle de ses parents, tous passés par ces pensionnats autochtones, un très beau roman qui dit en peu de mots la violence des lieux d'enfermement, de ces prisons qui ont

servi du XIX^e et jusqu'au XX^e siècle bien avancé à l'assimilation forcée des jeunes amérindiens d'Amérique du nord, aussi bien aux Etats-Unis d'Amérique qu'au Canada, cette belle province, dont nous avons pourtant une image de pays très libéral, des lieux où étaient littéralement enfermés les enfants amérindiens pour en faire de bons américains, ou de bons canadiens.

« Quand on t'arrache ton innocence, quand on dénigre ton peuple, quand la famille dont tu viens est méprisée et que ton mode de vie et tes rituels tribaux sont décrétés arriérés, primitifs, sauvages, tu en arrives à te voir comme un être inférieur. C'est l'enfer sur terre, cette impression d'être indigne. C'était ce qu'ils nous infligeaient. » (Indian Horse p 99)

JUSQU'EN 1996

Les pensionnats créés dans le cadre de la loi sur les Indiens de 1876 sont financés et gérés par le gouvernement du Canada et les Eglises catholique romaine, anglicane, méthodiste, presbytérienne et unie. Dans le cadre de cette [>>]



Réserve : Elèves et parents de la réserve de Saddle Lake (Alberta) se rendant à l'école industrielle de Red Deer (Archives Canada)

[>>] loi, le gouvernement interdit également les cérémonies autochtones traditionnelles, y compris les potlachs ⁽²⁾, les pow-wow ⁽³⁾ et les danses du soleil.

Une pratique qui s'est poursuivie, quand même, jusqu'en 1996, date à laquelle le dernier pensionnat autochtone, géré par le gouvernement fédéral, le pensionnat de Gordon, à Punnichy en Saskatchewan, a fermé ses portes.

Si, à l'instar de Richard Wagamese, ces drames ont été abondamment documentés au Canada, littérature, essai, il existe peu de traces côté hexagone à l'exception d'une thèse soutenue à l'université Michel de Montaigne à Bordeaux, en 2012, par une angliciste Charlotte Leforestier, aujourd'hui enseignante à l'université de Poitiers : une thèse de plus de 400 pages intitulée *L'assimilation des Indiens d'Amérique du nord par l'éducation*. En fait, dit-elle, il s'agissait d'institutions destinées « à scolariser, évangéliser et assimiler les enfants autochtones. » Cette pratique, qui séparait les enfants de leur famille, a été décrite comme le fait de « tuer l'indien dans l'enfant ». Ces pensionnats ont existé des années 1820 jusqu'aux années 1990,

le dernier ayant donc fermé ses portes en 1996. Au cours de cette période, 150 000 enfants ont été arrachés à leur famille et à leur communauté puis placés dans l'un des 139 établissements en activité au pays. Près de 3 500 d'entre eux ont perdu la vie, victimes de conditions de vie souvent très dures. L'une des causes directes des maladies et des décès était le financement largement inadéquat de la part du gouvernement, ce qui entraînait un manque de qualité, de quantité et de variété de la nourriture. La solitude, l'absence de contact avec les parents et la famille, la frustration liée à l'interdiction de parler sa langue maternelle, la piètre qualité de l'enseignement, la faim, l'institutionnalisation, le travail excessif, les règles strictes, la brutalité et l'absence de personnes de confiance sont des aspects que l'on a pu retrouver dans la majorité des pensionnats.

« CE QUI NOUS TERRORISAIT LE PLUS, C'ÉTAIENT LES ASSAULTS NOCTURNES. »

Lors de leur arrivée au pensionnat les jeunes étaient dépouillés de leurs effets



Manifestation contemporaine pour la reconnaissance des rafles des années 60

personnels et de leurs vêtements traditionnels. On coupait leurs cheveux, changeait leur nom et donnait un numéro. En résumé il s'agissait de transformer des « barbares », des « sauvages » en personnes civilisées. Il y avait donc une volonté des Européens de les détribaliser, de les désindianiser en leur inculquant les valeurs et les modes de vie européens. Éduquer les enfants indiens n'était pas suffisant. Il fallait les débarrasser de leur identité indienne.

Les moyens n'étaient pas vraiment pacifiques. La thèse de Charlotte Leforestier fait état de lettres et de témoignages d'enfants qui se plaignirent d'avoir été frappés, battus, affamés... et de nombreux anciens élèves parlèrent de mauvais traitements physiques et moraux. Témoignage également de sévices sexuels. « *Les corrections faisaient mal. Les menaces nous rabaissaient. Les incessantes besognes nous épuisaient, nous faisaient vieillir avant l'heure. La mort, la maladie et les disparitions nous emplissaient d'effroi. Mais peut-être que ce qui nous terrifiait le plus, c'étaient les assauts nocturnes.* » Indian Horse p 99

La confiscation des enfants à leur communauté, leur déracinement, la déstabilisation des communautés cantonnées dans des réserves et le dépouillement de leur culture ont engendré

de profonds traumatismes et bouleversements sociaux.

Pourtant, dit l'auteure de la thèse, l'apprentissage forcé de l'anglais eut un aspect positif : censé être un moyen de parvenir à l'assimilation, l'anglais se révéla en réalité être un outil de communication pour les Indiens leur permettant de s'unir contre une cause commune. Ce mouvement né de l'union des différentes tribus s'appelle le pan-indianisme. C'est parce que les Indiens apprirent l'anglais qu'il leur fut possible de s'unir et de se battre contre les injustices des gouvernements, menant logiquement aux luttes pour les droits civiques des années 1960.

GÉNOCIDE CULTUREL

Puis vint le temps de la lucidité du côté des blancs avec la création en 2008, enfin, de la commission de vérité et réconciliation du Canada qui établit une liste de quatre vingt quatorze actions et recommandations pour favoriser la réconciliation. Le rapport final est publié le 15 décembre 2015. La conclusion du rapport désigne les pensionnats comme agents de « génocide culturel » des Premières Nations et précise qu'un engagement considérable de l'État est nécessaire pour favoriser l'égalité des chances et entrevoir une véritable réconciliation. [> >]

LE CHEVAL INDIEN DE RICHARD WAGAMESE

Richard Wagamese fut abandonné à l'âge de 3 ans par ses parents, eux-mêmes passés par les pensionnats dont ils sont sortis traumatisés et alcooliques. Avec ses trois frères et sœurs, il est pris dans « la rafle des années soixante. » 20.000 enfants retirés de force à leur communauté ont été placés dans des familles d'accueil. « *Il y a eu des moments où la douleur et la confusion étaient si intenses que je me sentais comme si ma peau se détachait* » écrit-il dans l'un de ses textes autobiographiques. Jusqu'à 16 ans, il est ballotté d'une famille à l'autre puis il vit dans la rue pendant plusieurs années, aux prises avec l'alcoolisme, la toxicomanie et des troubles « de stress post-traumatique » hérités des abus et de l'aliénation qui ont marqué sa jeune existence. Il séjourne en prison, vit un peu partout au Canada et occupe

d'innombrables emplois. « *Parfois, j'ai été planteur d'arbres, creuseur de fossés, cueilleur de betteraves à sucre, aide fermier, travailleur de chemin de fer, laveur de vaisselle, nettoyeur de poissons dans une marina et laveur de camions* », écrit-il dans un essai.⁽¹⁾

C'est avec tout ce background, cette trame de jeunesse qu'il est devenu journaliste puis l'un des plus grands auteurs issus de la communauté amérindienne au Canada. *Indian Horse* ⁽²⁾, traduit en français par Jeu blanc décrit le parcours d'un enfant abandonné, comme lui, qui va passer des années dans un de ces pensionnats épouvantables où seule la pratique du hockey sur glace lui permet de donner un sens à sa misérable existence et de survivre. Sa capacité à anticiper les phases de jeu, associée à sa vitesse de patinage lui ouvriront les portes des plus grandes équipes. Mais son origine et le racisme tenace le poursuivront toujours, jusqu'à renoncer au hockey et sombrer dans l'alcool. Il ne se sortira de ce piège mortel qu'en acceptant de voir la réalité en face et notamment la violence sexuelle dont il fut victime de la part d'un prêtre dans le pensionnat. Hélas ce résumé ne dit rien

de la grande qualité littéraire de ce court roman, de tout ce qu'il nous apprend sur la richesse de la vie des autochtones d'avant la catastrophe. ||

JFM

(1) Un autre livre de Richard Wagamese a été traduit en français, il s'agit de *Les étoiles s'éteignent à l'aube* 2016 éditions Zoe

(2) Sous ce titre fut tourné un film à succès



Richard Wagamese, auteur
de *Indian Horse* (Ph. DR)



Premier pensionnat autochtone (Archives Canada)

[>>] Le Premier ministre de l'époque, Stephen Harper présente des excuses officielles aux anciens élèves des pensionnats qui reçoivent une compensation au prorata des années passées dans le pensionnat. De 2010 à 2014, le gouvernement canadien organise six événements nationaux... enfin, en 2016, le Canada appuie aux Nations Unies la déclaration des droits des peuples autochtones.

Bien évidemment, ces pratiques, barbares pour le coup, ne sont pas l'apanage des Américains du Nord. Depuis le début de ce siècle, plus de quatre vingt dix tribus indiennes du Brésil ont ainsi totalement disparu. Les Chinois ont contraint d'innombrables Tibétains à l'exil, décimant ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu s'enfuir. Au Soudan, les troupes gouvernementales ont déplacé de force des tribus totalisant trois millions de personnes... ces derniers chiffres sont tirés du livre de l'Américain Art Davidson qui, en 1998, a publié *Nés de la terre, les peuples en danger du monde*⁽⁴⁾ où il dresse en quelque sorte un catalogue des ethnocides dans l'histoire récente. ||

Jean-François Meekel

(1) *Jeu Blanc* Richard Wagamese 2012 Collection 10/18

(2) Potlach : système de don et contre don dans le cadre de partage symbolique.

(3) Pow-wow : rassemblement chamanique

(4) *Nés de la terre, les peuples en danger du monde*
Art Davidson Editions Solar 1997

AUTOCHTONES AUJOURD'HUI : PAUVRETÉ ET MISÈRE SOCIALE

L'existence des autochtones au Canada reste toujours difficile en ce début du XXI^e siècle et la pandémie de Covid 19 n'a rien arrangé. Un fait divers récent, la mort dans un hôpital d'une mère de famille autochtone, insultée par une infirmière a déclenché une vague de manifestations dénonçant un racisme systémique. « Systémique veut dire que le racisme est intégré dans un système, implanté dans des institutions. On ne parle pas ici de cas isolés de racisme mais d'une forme de racisme généralisé envers les autochtones. C'est ce qu'affirment les autochtones mais le gouvernement québécois refuse de le reconnaître, de l'admettre » peut-on lire dans la presse canadienne. Les membres des Premières Nations à l'exception des Inuits et des métis, sont 744 855⁽¹⁾ au Canada. Près de la moitié vit dans plus de 600 réserves, les autres dans les grandes banlieues des villes. Tous ou presque, à l'exception d'une petite élite, vivent dans « d'horribles niveaux de pauvreté et de misère sociale » selon un rapport de Statistique Canada. La pandémie a amplifié ces difficultés sociales et financières et selon Marc Miller, le ministre des Services aux Autochtones cité par *La Presse*, « une épidémie cachée de problèmes de santé mentale frappe aussi les peuples autochtones. » (...) Des « problèmes de santé mentale, qui en fait ont coûté plus de vies autochtones que la COVID au cours de la même période. » ||

(1) chiffre datant de 2016

MIGRATION PAR LES AIRS

LE BERCEAU AQUITAIN DE L'AÉROPOSTALE



Pierre-Georges
Latécoère, le créateur
de l'aéropostale

Si on ne saurait renier à Toulouse l'appartenance de l'aéropostale, celle-ci est née dans les Landes grâce à Latécoère. Un de ses pilotes agenais vola avec Saint-Exupéry dont la famille ascendante est à la fois périgourdine et lot-et-garonnaise. Mieux encore celui qui forgea l'histoire mythique de l'aéropostale était Joseph Kessel un enfant du Fumélois

On a coutume de rattacher à la capitale de l'Occitanie, Toulouse, l'aéropostale. Pourtant son berceau est bel et bien aquitain au fil d'une migration par les airs tout aussi fabuleuse que méconnue. Mais écoutons l'Histoire !

L'AÉROPOSTALE DÉCOLLE SUR LES LACS LANDAIS

Latécoère avait une devise que rapporte Didier Daurat : *« J'ai refait tous les calculs, ils confirment l'opinion des spécialistes. Notre idée est irréalisable. Il ne nous reste qu'une seule chose à faire : la réaliser ! »*

Cela rappelle étrangement celle de Che Guevara : *« Soyons réalistes. Exigeons l'impossible ! »*.

Pierre-Georges Latécoère est né en 1883 à Bagnères-de-Bigorre localité où son père avait fondé une scierie et une entreprise de boiseries destinées aux écoles, aux gares ou aux casernes. Diplômé de l'Ecole centrale de Paris, Pierre-

Georges Latécoère reprend en 1905 l'entreprise familiale et lui fait prendre un tournant, le matériel roulant, tramways, Compagnie des chemins de fer du Midi.

Pendant la Première Guerre Latécoère crée deux nouvelles usines l'une d'obus et l'autre de matériel pour avions. Il livre quelque huit cents appareils à l'armée française.

La paix revenue, Latécoère a l'idée d'une ligne aérienne de fret et de courrier reliant France et Sénégal par l'Espagne et le Maroc.

Il contribue ainsi à la naissance de l'aviation postale et commerciale, que reprendra Air France, sur le site toulousain de Montaudran. Il décide alors de développer les liaisons transatlantiques consacrées toujours au courrier aérien : Amérique du Sud et Amérique du Nord.

Mais ces vols paraissent périlleux en raison des capacités limitées des avions de l'époque.

LE CONTRAIRE DES AIRBUS : LES AVIONS DE TOULOUSE ÉTAIENT ASSEMBLÉS EN AQUITAINE

Latécoère décide alors, pour faciliter la traversée de l'Atlantique, d'utiliser l'hydravion.

Il choisit les Landes ; d'abord pour leur proximité avec Toulouse mais surtout pour leurs plans d'eau de décollage et amerrissage et bien sûr leur proximité avec l'océan.

Le lac de Biscarrosse est idéal. Il mesure vingt kilomètres de long, ce qui est parfait pour les lignes régulières. En outre, ses dunes côtières le protègent des vents . Biscarrosse devient ainsi la seule hydrobase française.

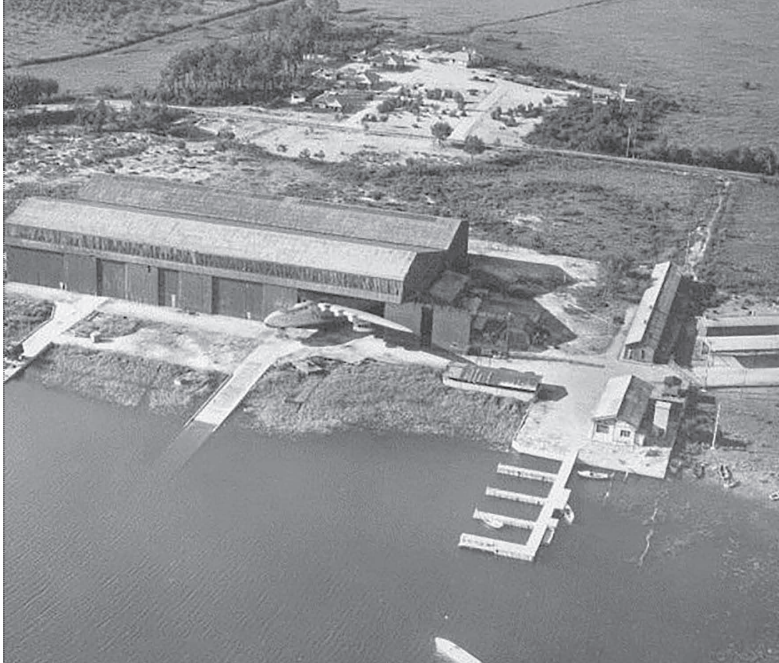
Non seulement elle sert à rôder les appareils qui sortent des usines de montage, mais c'est aussi une plaque tournante européenne vers l'Amérique du Nord et du Sud.

D'ailleurs les compagnies étrangères, américaines, anglaises ou allemandes s'en servent d'escale.

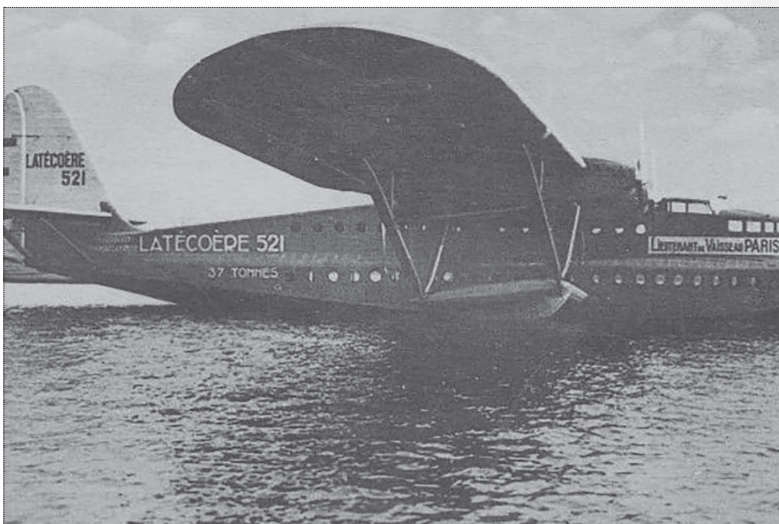
Dans la foulée, Biscarrosse accueille des usines de montage des hydravions. Clin d'œil de l'histoire : les pièces étaient fabriquées à Toulouse et, par route ou chemin de fer, gagnaient l'Aquitaine et les Landes.

Le trajet inverse des futurs Airbus fabriqués en Europe et par Bordeaux gagnant Toulouse.

Mais après la Seconde Guerre mondiale, l'hydravion est suppléé par l'avion. Il n'empêche qu'il retrouvera une seconde vie avec la lutte contre les feux de forêts et les bombardiers d'eau type Canadairs qui peuvent eux aussi décoller de Biscarrosse en y collectant leur précieuse et salvatrice cargaison d'eau.



Les usines de montage des hydravions à Biscarrosse



Les hydravions décollaient du lac. (Photos DR)

N'empêche, l'aéropostale a bel et bien vécu ses grands moments grâce aux hydravions aux manches desquels on trouvait les plus grandes figures de légende du ciel : Mermoz , Guillaumet ou Saint-Exupéry ! ||

Jean-Louis Guidez

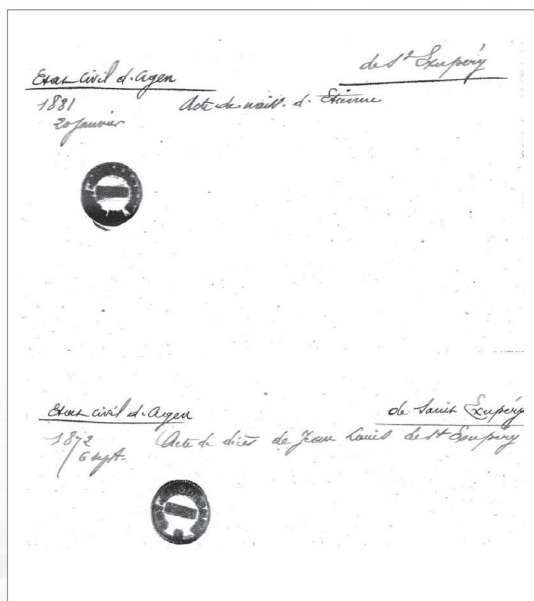
SAINT-EXUPÉRY

DES ASCENDANTS
PÉRIGOURDINS ET
LOT-ET-GARONNAIS

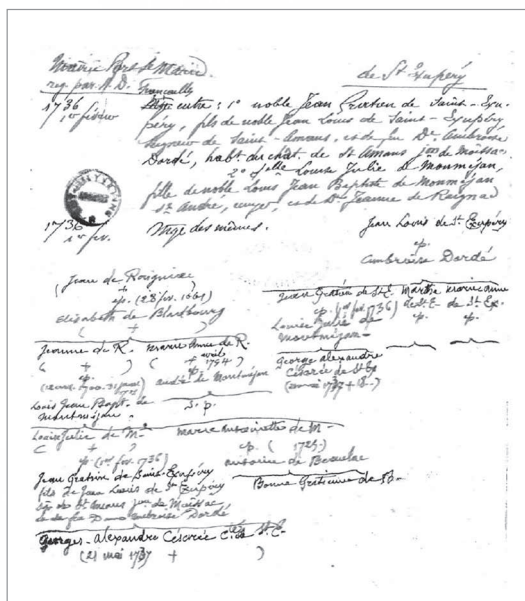
En Lot-et-Garonne, le souvenir du « Petit prince » est entretenu. A Agen d'abord où une rue porte son nom, comme un centre d'animation à Tapie-Barleté. A Marmande, un Epadh a été baptisé « Saint-Exupéry » comme une maternelle à Villeneuve-sur-Lot. En matière aérienne, la base ULM de Montpezat-d'Agenais rappelle aussi sa mémoire. Et pour cause ! Le berceau familial issu de la noblesse est à la fois périgourdin et lot-et-garonnais. Même si la ville natale de l'aviateur écrivain est Lyon où il voit le jour le 29 juin 1900. Cela dit, au château

de Parron sur la commune de Lannes, près de Villeneuve-de-Mézin, un bâtiment datant du XI^e siècle, propriété de la famille de Barrau jusqu'en 1788, est d'abord vendu à la famille de Castillon qui le transmet ensuite à la famille Saint-Exupéry.

Celle-ci est en fait originaire du Périgord où l'on peut remonter une ascendance jusqu'en 1405 originaire du village de Saint-Exupéry et qui concerne Géraud de Saint-Exupéry marié en 1405 à Marie de Fraysse. On y trouve même un Antoine admis aux honneurs de la Cour en 1765.



Des documents attestant de l'implantation de la famille de Saint-Exupéry en Lot-et-Garonne



Un document de Port-Sainte-Marie de mariage (Archives départementales)

La famille Saint-Exupéry est célèbre par ses écrivaines, Marie-Madeleine de Saint-Exupéry (1897-1926) et Simone de Saint-Exupéry (1898-1978) historienne et archiviste, la sœur d'Antoine. Un goût des lettres que perpétuera Antoine de Saint-Exupéry écrivain, poète et aviateur.

COURRIER SUD

Après son bac en 1917, Antoine choisit les Beaux-arts et l'architecture après un échec au concours de l'École navale. En 1922, il devient pilote durant son service militaire. En 1926, il est engagé par Latécoère et Didier Daurat et gagne Montaudran, près de Toulouse pour effectuer le transport du courrier entre Toulouse et Dakar. Il est alors envoyé au Maroc pour faciliter les relations avec les Maures. Ce qui lui inspire son premier roman *Courrier Sud*.

VOL DE NUIT

En 1929, il rejoint Mermoz et Guillaumet en Amérique du Sud pour y développer l'aéropostale. Il publiera son second roman *Vol de nuit*. C'est en 1931 qu'il se marie à Nice avec Consuelo Sandoval de Gomez, écrivaine et artiste salvadorienne.

Un an plus tard, la compagnie est intégrée à Air France. Il devient pilote d'essai et journaliste grand reporter pour *Paris Soir*. Il voyage au Vietnam, à Moscou et couvre la guerre civile espagnole. Il publie en même temps *Terre des Hommes*.

PILOTE DE GUERRE

Pendant la Seconde Guerre mondiale, il devient capitaine dans l'armée de l'air.

En 1940, son avion criblé de balles par la DCA allemande, il réussit néanmoins à regagner sa base avec son équipage sain et sauf. Il sera décoré de la Croix de guerre avec palme et cité à l'Ordre de l'Armée de l'air. Une fois encore ses exploits servent de trame à *Pilote de guerre*.

Après l'Armistice, il gagne New-York, dans le but de décider les États-Unis à entrer en guerre.



Saint Saint-Exupéry pilote de l'aéropostale. (Photo DR)



La gourmette de Saint Exupéry qui porte aussi le prénom de son épouse qui a permis l'identification de l'épave de son avion en Méditerranée en 2003 (photo DR)

Le 31 juillet 1944, Saint-Exupéry décolle de l'aéroport de Poretta en Corse, pour une mission de cartographie en vue du débarquement en Provence.

Il est alors porté disparu en Méditerranée. L'épave de son avion ne sera retrouvée qu'en 2003 sans que les circonstances de son crash ne soient clairement éclaircies Une gourmette à son nom permettra l'identification de l'appareil (1). ||

J-L G.

1) Voir le livre de Jacques Pradel et Luc Vanrell *St-Exupéry l'ultime secret* Editions du Rocher, 2008)

DIDIER DAURAT ET L'ÉTUDIANT AGENAIS

J'avais durant ma carrière journalistique rencontré un Agenais qui avait, à l'époque, tenu à garder l'anonymat en contant cette histoire dont il ne voulait tirer aucune gloire. Ce que j'avais respecté, fort de cette déontologie du « off record » que j'ai emportée dans ma retraite



Didier Daurat le patron de l'aéropostale
(Photo DR)

Les choses ont bien changé depuis, même si ce respect de la personne a depuis été englouti par le Net, ses réseaux sociaux, ses fake-news, ses vidéos sauvages et j'ai pleine conscience d'être devenu désuet dans cette attache qui me paraissait fondamentale aux valeurs de l'information.

Aujourd'hui, ce confident n'est plus, mais je ne trahirai pas sa mémoire. Il tenait à l'époque à ce que cette anecdote privée d'une discussion à bâtons rompus ne fasse pas apparaître son nom. Cela dit cette mention n'enlève rien à la perspicacité de cet impromptu de rue.

Étudiant toulousain en médecine, après son bac obtenu à Palissy, il croise un jour, rue Rémusat, près de la place du Capitole, Didier Daurat. Le plus grand des hasards avait fait qu'une des toutes premières Caravelles passait dans le ciel de la ville rose pendant ses vols d'essai depuis Saint-Martin-du-Touch.

De but en blanc, ayant reconnu l'ancien patron de l'aéropostale, il se permit de lui poser la question : - « Monsieur Daurat que pensez-vous de ces avions modernes vous qui êtes un des pionniers de l'aviation commerciale et postale ? »

Et Didier Daurat, sans doute flatté que ce jeune passant l'ait reconnu de répondre :

- « Par rapport à l'aéropostale que vous mentionnez, aujourd'hui les pilotes de ces beaux avions ne



La piste de Montaudran d'où partait le courrier des airs vers l'Afrique(Photo DR)

connaissent pas leur chance. Nous, on pilotait sans le confort d'appareils de navigation perfectionnés dont disposent aujourd'hui tous les aviateurs. Nous étions peut-être des précurseurs mais en même temps des dinosaures des airs ».

LES MAINS DANS LE CAMBOUIS

Élève de l'École supérieure des travaux publics, combattant de la Première Guerre mondiale, Didier Daurat rejoint l'aviation en juin 1916. Il devient pilote en décembre au sein de l'escadrille C227 puis pilote de chasse.

Il se distingue en repérant du ciel le canon à longue portée qui bombardait Paris.

Après-guerre, il entre chez Latécoère. D'abord comme pilote puis directeur d'exploitation en 1920. A ce titre, il impose à tous les pilotes qui proposent leurs services de mettre « les mains dans le cambouis ».

C'est-à-dire, pour débiter, le plancher des vaches à la maintenance des avions. Ce qui, à ses yeux, était déterminant pour les futurs pilotes qui, de fait, formés à la mécanique aérienne, étaient capables de réparer leur appareil. Ce qui se révélera primordial au dessus du Sahara comme dans les Andes.

En 1925, il répond même à Mermoz qui vient de lui faire une démonstration de vol : »Je n'ai pas

besoin d'artistes de cirque, mais de conducteurs d'autobus, on vous dressera ! »

Grâce à lui, l'aéropostale remplit ses missions en démontrant une fiabilité de ses vols irréprochables tout comme un respect strict des délais d'acheminement.

Que ce soient ceux de la ligne Toulouse-Saint-Louis-du Sénégal ou de Santiago-du-Chili et la traversée de l'Atlantique depuis Biscarrosse.

Lorsque l'aéropostale est intégrée à Air France en 1933, Didier Daurat crée la Compagnie Air bleu qui transporte le courrier de toute la France, jour et nuit.

Il deviendra par la suite chef d'exploitation d'Air France à Orly.

ENTERRÉ SUR L'AÉRODROME DE MONTAUDRAN

Il décédera à Toulouse en 1969 et sera inhumé selon, ses dernières volontés, sur l'aérodrome de Montaudran, ancienne base de l'aéropostale toulousaine vers l'Afrique. Didier Daurat est le personnage que Saint-Exupéry décrit dans *Vol de nuit* et nomme Rivière.

Il est cité également dans le livre *Mermoz* de Joseph Kessel.

Son personnage sera tour à tour incarné à l'écran dans le film d'Henri Decoin *Au grand balcon* par Pierre Fresnay en 1949, et par Bernard Fresson dans la série télévisée sur l'aéropostale *Courrier du ciel* réalisée par Gille Grangier. Didier Daurat est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Dans le vent des hélices* paru au Seuil en 1956. Il

J-L G.

Il avait développé les lignes vers l'Amérique du Sud qui décollaient de Montaudran.(photo DR)



JOSEPH KESSEL

L'ENFANT DU FUMÉLOIS A BÂTI LA LÉGENDE DE L'AÉROPOSTALE



Joseph Kessel, l'enfant de Lacapelle-Biron. (Photo DR)



Joseph Kessel le journaliste et écrivain de l'aéropostale. (Photo DR)

Joseph Kessel, journaliste, écrivain et académicien, a vécu une enfance lot-et-garonnaise à Lacapelle-Biron dans le Fumélois

« Mes premiers souvenirs, rappelle-t-il, sont le bureau de mon père, notre maison paysanne et les femmes du village qui sortaient promener leurs cochons pour qu'ils prennent l'air et surtout un brave vieux qui me fascinait. Il habitait en face de chez nous. J'aimais souvent aller le voir. Il prenait tous ses repas dans la même assiette. Il y avait une soupe épaisse qu'il avalait jusqu'au bout. Ensuite, il l'essuyait avec du pain et y versait du vin et le buvait. Ensuite, il retournait l'assiette pour manger sa confiture ».

A Lacapelle, Joseph Kessel fréquente l'école communale et y apprend le français. Né en Argentine en 1898, de parents

issus de l'Oural, il gagna en 1901 le Fumélois. Son père y exerce les fonctions de médecin. Lacapelle se souvient. Une rue de la commune porte son nom comme le collège de Monflanquin.

TROIS SEMAINES AVEC LES PILOTES, MÊME DANS LES ANDES

Mais si Joseph Kessel connut une rapide célébrité grâce à ses écrits, il est aussi connu pour les paroles du *Chant des partisans* qu'il écrivit avec son neveu Maurice Druon dans un pub londonien alors qu'il venait de s'engager dans les Forces françaises libres. Et puis Joseph Kessel est aussi celui qui a forgé la réputation légendaire de l'aéropostale. Car toute sa vie il avait été attiré par l'aviation.

Entré à l'école d'artillerie de Fontainebleau en 1917, il se porte volontaire pour être observateur dans les airs.

Il est de ce fait intégré au sein de l'escadrille de Jonchéry en Champagne-Ardenne.

Kessel dans la tourelle, derrière le pilote, accomplit ainsi quelque cent cinquante missions de reconnaissance pour prendre en photo les pièces d'artillerie ennemies comme les mouvements de troupes.

Cette tranche de vie il la contera dans *l'Équipage* roman publié en 1923.

En qualité de journaliste, Kessel va à nouveau s'intéresser à la tâche des aviateurs. En 1929,

il réalise une série de reportages, pendant un mois sur les pionniers de l'aéropostale. Il embarque ainsi sur la ligne Casablanca-Dakar et relate ses expériences dans *Paris-Soir*, puis dans un livre *Vent de sable*.

Puis il effectue un séjour en Amérique du Sud dans le sillage de Mermoz dont il écrira la biographie publiée par Gallimard en 1938. Une ferveur et des écrits qui rendront mythique l'aéropostale, transformant quelque peu en réalité le fameux rêve d'Icare. ||

J-L G.

Joseph Kessel sur les lignes du Sud et du Sahara (Photo DR)



RENÉ DROUILLET

L'AGENAIS PIONNIER DE L'AÉROPOSTALE

René Drouillet était un pionnier des débuts de l'aviation.

Né à Agen en 1898, il est mobilisé lors de la guerre de 14-18 dans la marine nationale.

Mais c'est l'aviation qui excite son enthousiasme



À la fin de la guerre, il entre dans l'équipe de Didier Daurat et partage la vie héroïque des pilotes de l'aéropostale, avec Saint-Exupéry et Mermoz.

En 1927, il devient pilote d'essai puis, quelques années plus tard, directeur de l'école d'aviation de chasse où il entraîne les pilotes de réserve.

Revenu en 1933 à Agen, il prend les rênes de l'aéro-club local pour peu de temps puisqu'il s'engage dans l'armée chinoise et participe au conflit sino-japonais. Il deviendra ensuite conseiller technique du Négus et prendra part à la guerre italo-éthiopienne.

Quand éclatera la Deuxième Guerre mondiale, il est dégagé des cadres mais reprend volontairement du service en Angleterre et participe à une centaine de raids sur l'Allemagne au sein de la Royal air force.

Homme d'une trempe exceptionnelle, il a accompli son dernier exploit à l'âge de 76 ans en passant son brevet de parachutisme.

Il est décédé à Agen en septembre 1974. ||

J-L G.

René Drouillet, l'aventure des airs (Photo DR)



★ *vente directe* ★ *à la ferme*



Consommez local !

*Passez commande auprès des Fermes de Garonne
ou de la Couveuse Agricole Bio*

www.cagette.net



*les fermes de
garonne*
Terroir des saveurs retrouvées

Ferme de Prats de Roux • Les volailles de Gabachoux • Ferme du Mont des Coucous •
La Ferme de Gassiot • Au pré de mes chèvres • Aquitaine Escargots • Les Fabuleux Délices
• Elevage de la Romance • Les P'tits Barri • Ferme de Ganuchéau • Château de la Côte de
France • Château Bois Beaulieu • Clos Cavenac • Domaine Gilbert Bonnet • Verger de Peyreton
• Le verger d'Alex • Françoise, Nicolas et Bernard Ciaghi • Earl Fontanal • Earl Caze Serge •
GrateBio • Retour aux sources • Orchids Garden • Safr'en Fleur • Exploitation agricole biologique
• Spiruline des frangines



La Couveuse Agricole Bio à Marmande

Hélène Basselin • Victorin
Bounaudet • Cyril Martin

lieu dit Pentigrade à Marmande
cagettegraines@gmail.com



FRANTZ MICOLINO FILS D'EMIGRANTS

« VIVENT LA FRANCE ET L'ITALIE : POMMES DE TERRE ET MACARONI !

Antonio, Frantz et Catherine. Trois générations de la famille Micolino qui éclairent une partie de l'histoire du siècle passé à travers le témoignage laissé par Frantz et à partager par nombre de migrants

« *Vivent la France et l'Italie : pommes de terre et macaroni !...* » C'est par cette phrase que s'ouvre le recueil des mémoires de Frantz Micolino, fils d'Antonio, émigrant frioulan. Ce gamin né en France, à La Neuville près de Reims, en 1928, restera toujours partagé, quelquefois déchiré, durant la Seconde Guerre mondiale en particulier, entre sa patrie d'accueil et celle de ses ancêtres. Sa fille Catherine s'est attachée à la rude tâche de transcrire les douze cahiers d'écoliers de 100 pages que Frantz, décédé très prématurément en 1982, avait laissés, un récit qui court de la prime enfance, jusqu'au mitan du siècle quand, ayant fait le choix de la nationalité française, il part servir la France en Algérie.

L'histoire familiale commence au siècle dernier dans le Frioul, la Carnia plus précisément tout près de la frontière autrichienne où naît Antonio Micolino en 1893. En tirant encore sur le fil du temps, apparaît le grand-père Gio Batta, Jean-Baptiste ⁽¹⁾, exploitant forestier dont le territoire d'abattage s'étend jusqu'en Russie, Roumanie en passant par l'Autriche. Le fiston, Antonio, a tout juste onze ans quand il quitte, l'école, certificat d'études en poche, et les montagnes où il gardait depuis l'âge de sept ans les troupeaux de vaches et de moutons, pour suivre son père dans les forêts de Transylvanie, dans le Caucase, il resta même pendant neuf ans en Roumanie. De quoi apprendre des langues, la roumaine et l'allemande correctement et



Frantz Micolino Ph. DR

des bribes de russe et de hongrois et de quoi amasser quantité d'histoires à raconter plus tard à ses enfants : « bataille rangée avec des gitans, à Budapest, rencontre avec un ours brun » ; moins palpitants, ses souvenirs des années de guerre dans la campagne contre l'Autriche-Hongrie, ⁽²⁾ un long service de mars 1913 à août 1919. *« Ce qui est intraduisible c'est la description que me fit mon père des assauts à l'arme blanche, généralement lancés au petit jour après une large distribution de « grappa », au milieu du hurlement et de la déflagration des obus, des vociférations des officiers, des imprécations des hommes à demi fous, et pour finir des appels et des lamentations des blessés. »*

L'INSÉCURITÉ, **LA FAIM...**

Lucia, la mère d'Antonio, originaire de la même commune, n'eut pas une jeunesse plus confortable. Cadette d'une fratrie de six enfants dont la mère mourut prématurément, elle eut droit à l'incessant travail de la ferme isolée dans la montagne. L'école était à une demi-heure de marche, noyée sous un mètre de neige en hiver. Puis se succédèrent des années d'insécurité dans cette zone frontalière qui vit les armées italienne puis allemande et autrichienne aller et venir au gré des attaques et des contre-attaques. Insécurité, faim, les animaux de la ferme volés par les troupes autrichiennes en repli. [>>]

[>>] « Des troupes autrichiennes débandées qui, au cours de leur repli, entraient dans les maisons et parfois sous la menace de leur baïonnette s'emparaient de tout ce qu'elles voulaient, et en priorité du bétail qu'elles poussaient devant elle. Chez ma mère, les porcs furent traînés au-dehors et assommés à coup de crosse de fusil. Toutes les vaches furent emmenées à l'exception d'une seule que mes tantes parvinrent à éloigner dans la montagne ».

EXIL DANS LA MARNE OÙ LE BUCHERON DEVIENT MAÇON

La guerre finie, le pays est vainqueur mais dévasté. Comme beaucoup de Frioulans, Antonio et Lucia, dont l'union les avait enrichis de trois filles, s'expatrient. Antonio d'abord partit seul, accompagné de son beau-frère, il débarque « un peu au hasard » dans la Marne, région tout aussi dévastée par la guerre que son Frioul natal où le bûcheron se fit maçon.

Jean, Carina, Fides, Ines, Frantz et Madeleine.



A l'époque, raconte son fils : « *Dès qu'un Italien se présentait à l'étranger sur un chantier pour y solliciter un emploi, à l'instant même où il était embauché, il devenait maçon. Non pas manoeuvre pour débiter, mais maçon.* »

Une existence de labeur intense et des conditions de vie extrêmement sommaires, dormant emmitoufflé dans une couverture dans des baraques de chantiers, économisant sur la nourriture. En 1923, il fit venir Lucia et ses trois filles. Le premier point de chute familial fut encore un baraquement partagé

avec des familles tout aussi étrangères. L'exil n'était pas un eldorado. Antonio victime d'un grave accident du travail perdit une part importante de ses capacités physiques sans pour autant en être indemnisé. Lucia dut assurer, multipliant les emplois dans les champs, au ménage des autres en sus du soin à porter à son propre ménage. En 1928, la famille s'installe enfin dans sa maison, un baraquement toujours, acheté aux enchères et c'est là que le 29 juin naquit Frantz. [>>]

Gio Batta Micolino et Fides. Cleulis 1937 Ph. DR



Frantz, Petit Baconnes 1948. Ph. DR



[>>] LES HUMILIATIONS DU PETIT MACARONI

Frantz, l'auteur de ce récit dense, massif, plus de 600 pages, au plus près de la réalité quotidienne de ces migrants soumis à des conditions de vie rudes, offre un beau documentaire sur l'époque : les années 30 et la période scolaire sous l'autorité souvent bienveillante des hussards de la République, les humiliations du petit macaroni qui, bien que pacifique finit par faire le coup de poing pour défendre sa dignité et celle de son petit

frère, la guerre, ses privations, l'exode, l'arrogance des soldats américains, le retour de la paix, et ses excès, femmes tondues, que ne supporte pas le jeune homme. Et puis, la foi, le scoutisme où il va lier de solides amitiés, la découverte de la pléthorique famille frioulane à Cleulis. L'entretien avec sa fille Catherine nous donne quelques clés supplémentaires pour accéder à cette mémoire par beaucoup d'aspects, partagée par tous les migrants. ||

Jean-François Meekel



1 : Noter que dans son texte Frantz Micolino donne le prénom français puis entre parenthèse le prénom italien.

2 : Lire (relire) dans le hors série Aquitalia l'article de Carmela Maltone-Bonnenfant intitulé *L'Italie 1915/1918 Les temps de guerre*

Frantz, Fides, Carina et Jean Petit Bacconnes
1941 ou 1942 - Ph. DR

Une page manuscrite, rédigée
par Frantz Micolino - Ph DR

Fils d'émigrants

Chapitre Premier

Origine Lorraine.

"Viveur la France et l'Italie = Pomme de Terre et Macaroni!..."

Ce devait être durant l'été 1932, car je n'allais pas encore en classe. J'avais quatre ans à peine, et le souvenir que je conserve de cette phrase exclamative, prononcé par trois voix enfantines, demeure dans mon esprit comme l'une des joies les plus anciennes et les plus émouvantes de mon enfance.

La Neuvillette, près de REIMS, dans le prolongement de l'Avenue de Laon, était à l'époque un petit village de la banlieue, à peine reconstruit, car toute la région avait grandement souffert des combats de la Grande Guerre.

Un beau jour, c'était, comme tant d'autres, une petite localité de la plaine champenoise, et rien de plus. Mais pour moi, c'était avant tout mon village natal. C'est là, en effet, que je vis le jour quatre ans plus tôt, dans l'un de ces baraquements provisoires que l'on édifie généralement après chaque conflit pour y loger les pauvres gens, les réfugiés ou les travailleurs étrangers.

« CE TRAVAIL M'A SEMBLÉ UN DEVOIR »

Fille de Frantz Micolino, Catherine se confie sur les raisons qui l'ont conduite à retranscrire les mémoires rédigées par son père dans la première moitié du siècle dernier



Ancrage - Catherine Micolino, quelles sont les raisons qui vous ont poussée à réaliser cet énorme travail de transcription ?

Catherine Micolino - Avant toute chose, je tenais à accomplir la volonté de mon père qui avait à coeur d'apporter un témoignage sur son histoire personnelle, de la préserver et de la transmettre dans un premier temps à ses enfants, à sa famille et, par la suite peut-être, à un public plus large ainsi qu'il l'avait confié à l'une de mes tantes.

Il s'agissait également de lui rendre hommage. Né en France au sein d'une famille ouvrière italienne, il a très tôt été animé par un désir de réussite personnelle et sociale, comme pour prendre une revanche sur son enfance et son adolescence, marquées par le rejet et les vexations à caractère raciste. Son parcours professionnel notamment, témoigne d'une volonté et d'une belle force de résilience pour s'intégrer et sortir de la stigmatisation. Bien souvent, les personnes douloureusement éprouvées dans leurs jeunes années deviennent des adultes à la fois forts et vulnérables et doivent composer avec cette ambivalence intérieure.

Catherine Micolino (Ph DR)

La première lecture de ses mémoires, alors qu'il venait de disparaître et que j'avais 14 ans, m'a permis de mieux le comprendre et de faire la paix avec lui, bien qu'en son absence. Mon père était un homme très autoritaire à la maison et notre relation père-fille en a été irrémédiablement affectée. Je le voyais fort, très dur, voire impitoyable. Au travers de ses mémoires, j'ai compris que son caractère irascible n'avait rien de naturel et n'était que le fruit d'un endurcissement mû par un réflexe de survie.

Aller au bout de cette entreprise de retranscription a donc constitué une façon de recréer un lien fort avec mon père dans un esprit d'apaisement.

Aussi, en 1995, je me suis attelée à la saisie du contenu des douze cahiers d'écolier de cent pages, noircis par mon père, constituant ses mémoires d'enfant et de tout jeune homme, dont il avait achevé la rédaction un mois à peine avant son décès, survenu en 1982. Ce travail m'a semblé un devoir, presque une mission dont j'ai souhaité m'acquitter.

Remettant toujours à plus tard la relecture minutieuse de cette retranscription pour publication, j'ai eu l'idée il y a quelques années de solliciter la plus jeune sœur de mon père pour m'assister dans un long travail de révision orthographique et vérification scrupuleuse des informations sujettes à doute. La motivation, l'application et le soutien affectueux de ma tante Fidès m'ont encouragée à persévérer sur la durée.

Je tenais aussi à ce que mes oncle et tantes encore en vie puissent disposer chacun d'un exemplaire relié de ces mémoires qui constituent une version de leur histoire personnelle.

Pourquoi le récit, le journal, s'arrête-t-il en 1950 ?

Mon père achève son récit sur une anecdote ayant eu lieu en mai 1949, celle du lever des couleurs peu de temps après sa naturalisation

et son incorporation au service militaire en Algérie. Il évoque son trouble alors que le drapeau français est hissé en haut du mât.

Cette anecdote symbolique marque un passage décisif dans sa vie, un tournant capital, celui du choix déchirant d'adopter la nationalité française après avoir été rejeté et considéré comme un étranger, fils d'émigrants indésirables. D'ailleurs, comme il le souligne dans l'épilogue du récit, toute sa vie restera marquée par cette double appartenance : Italien de naissance et de cœur, Français de fait et de raison...

Et pourquoi, (de quoi) est-il décédé si tôt ?

Mon père est décédé en août 1982 d'un infarctus du myocarde alors qu'il venait de fêter son 54^e anniversaire. Il était cardiaque depuis l'âge de quarante ans, payant le prix fort d'une nature trop sanguine et d'une grande pression liée à son activité professionnelle. (1)

Je me trompe peut-être, mais j'ai le sentiment que le fait qu'il soit parti un mois à peine après avoir achevé la rédaction de ses mémoires n'est pas anodin. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'écriture occupait son esprit et remplissait ses journées alors même qu'il souffrait de dépression depuis plusieurs années. Elle a sans aucun doute constitué une forme de thérapie personnelle, un exutoire et une tentative pour se délester d'un lourd fardeau qui l'aura suivi toute sa vie durant, un exercice à la fois libératoire et douloureux, mais uniquement tourné vers le passé. Présent et futur n'avaient certainement que peu d'attrait pour lui.

Enfin le livre existe à des fins familiales mais envisagez-vous de le proposer à des éditeurs ?

Avez-vous le sentiment que ce témoignage sur une époque et un parcours d'exil et d'intégration peut avoir quelque chose d'exemplaire et d'utile aux lecteurs potentiels ? [>>]

[>>] Mon père aurait très certainement apprécié d'être publié. Il avait d'ailleurs demandé à l'une de ses sœurs aînées, Carina, de se charger de l'entreprise, présentant peut-être qu'il partirait avant elle.

Ce livre pourrait certes intéresser un public plus large que le seul cercle familial. D'une part, il constitue un témoignage historique (2) qui éclaire le passé de notre pays à travers le récit du quotidien d'un enfant, puis jeune homme, issu de l'immigration, confronté au rejet et aux vexations à caractère raciste en temps de guerre. En effet, il ne faisait pas bon être ressortissant d'une nation bientôt ennemie dans la France occupée par les Allemands. Les amateurs d'histoire y trouveraient donc leur compte.

D'autre part, il revêt un intérêt sur le plan humain à caractère universel. On pense forcément aux tragédies liées à la crise migratoire que vit l'Europe depuis une

dizaine d'années, et notamment l'Italie, située aux avant-postes.

Ceci m'évoque le formidable spectacle de la troupe Gruppo Incanto de Toulouse, née autour de la revue *Radici*, sur l'histoire de l'émigration italienne. J'y ai assisté, puis ai écouté avec grand intérêt, à son issue, Rocco Femia, son fondateur et directeur, s'exprimer sur la dimension universelle d'un sujet d'une telle gravité que celui des difficultés d'intégration des migrants. ||

Propos recueillis par Jean-François Meekel

1 : Frantz Micolino fit carrière dans la police où il occupa de nombreux postes de responsabilités (commissaire, patron de la sureté, directeur départemental adjoint...).

2 : nos lecteurs que la lecture de ce document intéresse, peuvent s'adresser à la rédaction qui fera suivre...



Tellus CERAM
LA BRIQUETERIE

Matériaux Réfractaires & Produits de terre crue

Rue Beausoleil - 47500 Monsempron-Libos
Tél.+33(0)5 53 71 13 01 – Fax +33(0)5 53 71 22 00
www.tellus-ceram.com

SOLIDARITÉ - ÉGALITÉ



La Région Nouvelle-Aquitaine
s'engage

Ég
ré $\equiv$ alité

Réaliser l'Égalité

Pour l'égalité et contre
toutes les formes de discrimination

realiserlegalite.fr



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

ADÈLE DE BATZ DE TRENQUELLÉON FONDATRICE DES FILLES DE MARIE ET BIENHEUREUSE

Un mois avant la prise de la Bastille et le déclenchement de la Révolution française, naissait, le 10 juin 1789, au château de Tranquelléon à Feugarolles, petite localité à 25 kms d'Agen, Adèle de Batz de Trenquelléon. Cette jeune noble agenaise -qui mourut avant d'atteindre 40 ans- allait fonder une congrégation qui est présente de nos jours dans le monde entier



UNE JEUNESSE AU SERVICE DE DIEU ET DES PAUVRES

Adèle était la fille aînée du baron de Trenquelléon, Charles de Batz, officier des Gardes françaises, et de Marie-Ursule de Peyronnecq de Saint-Chamarand, lointaine descendante d'un fils de Saint-Louis, Robert de Clermont. Son père fut contraint, dès 1791, d'émigrer d'abord en Allemagne puis en Angleterre, tandis qu'elle demeura avec sa mère et son jeune frère dans le château familial. En 1797, inscrite sur la liste des émigrés, sa mère à son tour fut forcée de quitter la France pour l'Espagne d'abord, puis le Portugal avec ses enfants. C'est là que le baron de Trenquelléon les rejoignit. Puis la

Adèle de Batz de Trenquelléon fondatrice des Filles de Marie
(Ph DR)

famille se rapprocha et s'installa à Saint- Sébastien où Adèle fit sa première communion avant de regagner leur domaine gascon en 1801. Dès cette période la jeune Adèle manifesta son désir de devenir carmélite, ce dont sa mère la dissuada en raison de son jeune âge. Elle se consacra alors à visiter les malades, à aider les pauvres, à faire le catéchisme aux enfants des alentours en organisant une petite école au château et à trouver du travail aux mères de famille en leur apprenant à broder. Elle décida aussi de fonder avec une de ses amies, Jeanne Diché, fille d'un magistrat agenais, la «Petite société», association de prière et d'entraide à l'exercice des vertus chrétiennes. Les progrès de ce petit groupe furent rapides et de sept membres en 1805 il en comptait soixante, trois ans plus tard. C'est alors qu'elle entra en contact avec le père Chaminade qui en 1800 avait créé à Bordeaux la «Congrégation de l'Immaculée», groupe de jeunes gens et jeunes filles pour contribuer au renouveau chrétien de la jeunesse bordelaise par l'émulation mutuelle et la consécration à la Vierge Marie. La similitude d'idées entre les deux mouvements amena Adèle à rallier avec sa Petite société la congrégation de Bordeaux.

ADÈLE FONDE **LES FILLES DE MARIE**

Elle va également, peu à peu, peaufiner son grand projet de former une communauté religieuse qui aura pour mission de multiplier les chrétiens par l'enseignement. En 1816, avec l'aide du père Cheminade qui écrivit les statuts, elle fonda les Filles de Marie Immaculée (aujourd'hui sœurs marianistes). Elle quitta le château de Trenquelléon et s'installa avec cinq autres jeunes filles à Agen dans l'ancien Refuge, quartier Sainte-Quitterie, où elle ouvrit une école primaire pour petites filles pauvres. Quatre ans plus tard, les sœurs - avec à leur tête Adèle devenue mère supérieure de la jeune congrégation - quittèrent cette maison devenue trop petite pour les bâtiments de l'ancien couvent des Augustins entre les rues Lakanal, des Augustins, Raspail et le mur d'enceinte. Un collège de jeune fille fut alors créé sous le nom de collège des Augustins avant de recevoir le

vocable d'Institution Sainte-Foy en 1905, au moment de la séparation des Églises et de l'Etat. Dans le même temps, la communauté essaima à Tonneins d'abord, puis à Condom, Bordeaux, enfin Arbois. Mais, malade et épuisée par ses lourdes tâches de gestion et de conseil, Adèle de Batz, devenue mère Marie de la Conception, mourut de la tuberculose, le 10 janvier 1828, à 39 ans. Elle fut inhumée dans le cimetière des Filles de Marie et une plaque fut placée dans l'église Sainte-Foy.

Les Filles de Marie continuèrent à mener leur mission d'évangélisation de la jeunesse et aujourd'hui près de 350 sœurs sur quatre continents et dans une trentaine de pays exercent leur mission éducative.

ADÈLE **BIENHEUREUSE**

Longtemps les qualités d'Adèle de Batz furent occultées par le charisme du père Chaminade qui fut béatifié en 2000. Cependant l'Église reconnut l'héroïcité de ses vertus en 1986 et la fit vénérable. Une deuxième étape fut franchie par la reconnaissance de la guérison miraculeuse d'une religieuse italienne atteinte d'un cancer en phase terminale par l'intercession de la Vénérable Adèle. Elle aboutit à sa béatification par le pape François en 2017. La cérémonie de béatification eut lieu à Agen, le 10 juin 2019. À cette occasion, une relique de la bienheureuse fut placée dans la cathédrale Saint-Caprais d'Agen dans une chasse en cuivre martelé et cristal de roche réalisée par le sculpteur Alain Dumas. Un spectacle intitulé *Adèle l'audace d'une missionnaire* et réalisé par Daniel Facérias fut joué au château de Trenquelléon et mieux encore, un manga fut édité sous le nom de *Adèle de Trenquelléon, le zèle et le courage !* Quant à l'Institution Sainte-Foy créée en 1820 par les Filles de Marie, elle prit le nom d'institution Adèle de Trenquelléon à la suite de la proposition du conseil de l'établissement. ||

Martine Salmon-Dalas

MÉMOIRE DES LIVRES

« PAPA, QU'AS-TU FAIT EN ALGÉRIE ? »

Nous l'avons vécu lors du colloque sur l'Algérie en octobre : l'un des participants au débat, engagé dans la guerre d'Algérie, a témoigné depuis la salle de son incapacité pendant des décennies à parler à son épouse et à ses enfants, de ces années contraintes passées outre-Méditerranée. Un mélange de honte et de pudeur que le livre de Raphaëlle Branche, professeure d'histoire contemporaine à l'université de Paris-Nanterre ausculte dans cet ouvrage, fruit de longues années d'enquêtes auprès des appelés de l'époque mais aussi de leurs épouses et de leurs enfants, de leurs sœurs et frères afin dit l'auteure, de faire « l'histoire d'un silence ». Quasiment tous les jeunes gens qui eurent 20 ans entre 1954 et 1962 durent aller faire leur service militaire en Algérie, soit plus d'un million et demi de jeunes hommes. Une quasi demi-génération qui fut plongée dans une guerre particulièrement violente qui eut du mal à dire son nom. « Non seulement la guerre d'Algérie n'a pas été perçue comme hors normes, mais, pour beaucoup de Français, ce conflit lointain et peu meurtrier n'a pas été appréhendé comme une guerre pendant longtemps, » écrit Raphaëlle Branche dans son introduction. Autant les Etats-Unis ont pris en charge les vétérans du Vietnam à leur retour, jamais la France ne s'est inquiétée de l'état de la santé mentale de ceux qui avaient été appelés en Algérie. « En France. Il n'existe quasiment aucune étude sur les anciens d'Algérie et leurs traumatismes, qu'il s'agisse de travaux de médecine ou de sciences sociales, la prise en charge psychologique a été très tardive et la réflexion sur les impacts dans les familles absente. A la différence de la guerre du Vietnam, celle d'Algérie est une guerre coloniale dont la fin consacre l'effondrement de l'empire colonial. » Les Français se



sont trouvés du mauvais côté de l'histoire. Dans cette enquête, c'est plus largement la place de la guerre d'Algérie dans la société française qui se trouve éclairée : si des silences sont avérés, leurs causes sont moins personnelle que familiales, sociales et, ultimement liées aux contextes historiques des dernières décennies. Avec le temps, elles se sont modifiées et de nouveaux récits sont devenus possibles. ||

Jean-François Meekel

« Papa, qu'as-tu fait en Algérie ? »
Enquête sur un silence familial
Raphaëlle Branche
La Découverte 2020

FRANCE-ALGÉRIE. RÉSILIENCE ET RÉCONCILIATION EN MÉDITERRANÉE

Boris Cyrulnik, le père du concept de résilience, dialogue ici avec Boualem Sansal, auteur algérien resté au pays malgré le contexte toujours incertain pour les hommes et les femmes de l'information (entre autres).

L'idée de ce livre est née consécutivement à divers contacts et rencontres de Boris Cyrulnik avec des jeunes algériens de l'autre côté de la Méditerranée et de jeunes français issus de l'immigration algérienne. Beaucoup d'entre eux, même si leurs parents et grands-parents n'ont pas fait la guerre (celle de l'indépendance, de 1954 à 1962), sont marqués par un syndrome post-traumatique apparemment véhiculé de génération en génération. Au-delà de cette guerre, les Algériens ont, pendant des siècles et même des millénaires, subi leur situation sous diverses formes de violence. L'année 2019 amène cependant un nouveau mouvement, le hirak, pacifiste mais revendicatif tout autant qu'inattendu.

Les deux auteurs vont s'intéresser aux racines de la violence en Algérie, de cette violence structurelle pour les sociétés, en déroulant jusqu'au plus lointain l'histoire de ce territoire et de ses diverses populations. Ils s'arrêtent sur des événements particulièrement violents, principalement inscrits dans le phénomène colonisateur : la blessure du 8 mai 1945 à Setif et Guelma, la guerre d'indépendance puis les années noires.

Ce dialogue est d'une richesse inouïe pour comprendre l'Algérie d'aujourd'hui. Les analyses apportées ici sont, en quelque sorte, pour les Algériens, le secret de la connaissance de leurs origines, de la reconnaissance du passé et de la résilience si tant est qu'ils ne se rendent pas prisonniers de ce passé. De nouveaux liens sociaux, culturels, amicaux sont à tisser entre les peuples.

Le hirak semble participer à cette résilience. Mais s'il est encore signe d'espoir, il est affaibli aujourd'hui, notamment en raison de la situation sanitaire qui ne permet plus ce mode d'expression. Or l'enjeu est énorme, selon les auteurs : s'il se soldait par un échec,

Boris
Cyrulnik

Boualem
Sansal

France-Algérie

Résilience et réconciliation en Méditerranée



les conséquences seraient très graves pour l'Algérie, ses voisins et ses partenaires. Le pays serait encore plus isolé et pourrait voir revenir islamistes et ultranationalistes comme seule planche de salut ; les Français d'origine algérienne en payeraient aussi le prix car ils seraient stigmatisés en raison de la mauvaise image de leur pays. En revanche, si le hirak connaît le succès, il permettra à l'Algérie de s'intégrer complètement dans l'espace méditerranéen en tant que pays normal, en pleine reconstruction, pouvant vivre une réconciliation, une résilience, et permettant aux immigrés algériens d'être mieux intégrés dans leurs pays d'accueil. Croisons donc les doigts ! ||

SL

France-Algérie. Résilience et réconciliation en Méditerranée

Boris Cyrulnik et Boualem Sansal.

Paris : Odile Jacob, 2020.

ALGÉRIE : LA GUERRE EST-ELLE TERMINÉE ?

UNE THÉRAPIE DE GROUPE

La petite histoire se souviendra que le colloque « Ancrage » réduit au silence par un printemps contaminé sentit passer le vent du boulet une deuxième fois en octobre dernier



Samedi 10 octobre. Sainte-Livrade-sur-Lot. Le colloque affiche complet à l'Utopie.

Cette journée d'échanges prévue en avril dernier puis ajournée, débutait à peine que déjà bruissaient des rumeurs de re-confinement que les impératifs d'un été touristique-économique avaient tenté d'ignorer. Ce qui fut le cas 48 heures après ! Pour l'essentiel, plusieurs points sont à retenir de cette journée :

- D'une part, la fréquentation : 102 personnes ont participé à ces échanges, sommet d'une jauge sanitaire fixée à 100 inscriptions. Bilan à la fois encourageant pour l'ensemble des acteurs, animateurs et public, mais aussi frustrant pour la cinquantaine d'inscrits n'ayant pu accéder aux débats ou ayant fait le choix de l'annulation par crainte de la situation sanitaire du pays.
- Par ailleurs, on retiendra qu'en dépit des doutes,

des peurs, justifiés ou pas, il est possible d'aborder et d'échanger sur des sujets aussi sensibles que la guerre d'Algérie et l'Empire colonial français en se nourrissant d'informations et de commentaires parfois opposés sans sombrer dans l'outrance et les excès. Encourageant pour la suite que nous serons amenés à envisager sous des auspices moins contraignants.

- Enfin on notera le besoin d'expression des uns et des autres, qu'ils soient simples citoyens de l'hexagone, Pieds-noirs, descendants de Harkis, anciens militaires, qui transformèrent le débat initialement prévu en véritable psychothérapie de groupe. Autant de témoignages, le plus souvent poignants, à découvrir dans les pages suivantes et sur notre site www.ancrage.org

HIRAK

UN PARI SUR UN AVENIR APAISÉ ET CONSTRUCTIF ?

**Intervention de M. Ahmed Atlaoui, professeur d'économie,
expert en relations internationales**

Madame et Monsieur, honorable assemblée, je suis heureux de partager avec vous cet après-midi que consacre la revue *Ancrage* à l'Algérie : « La guerre d'Algérie est-elle terminée ? » J'ai eu la chance de connaître mon arrière-grand-mère du côté paternel qui terminait ainsi l'histoire qu'elle nous contait le soir : « *mes enfants la parole est tel un médicament qui passe par les oreilles pour irriguer le corps et finit par l'apaiser* ». Je pense que c'est la mission que s'est fixée *Ancrage* en donnant la parole pour tenter d'apaiser une mémoire douloureuse, s'agissant d'une Algérie qui ne peut s'écrire qu'au pluriel. Je me propose de traiter du Hirak, ce mouvement du 22 février, avec ce titre : un avenir apaisé et constructif ?

L'HUMILIATION DE TROP

Ma légitimité à parler du sujet est relative attendu que je ne vis pas en Algérie, sinon que je suis algérien et français et ce qui touche mes deux pays me concerne nécessairement. Alors, allons y.

L'annonce du cinquième mandat de Bouteflika est la gifle de trop portée au visage du peuple algérien, c'est l'humiliation de trop qui a fait sortir les femmes et les hommes de ce pays dans un mouvement intergénérationnel que seul le COVID 19 a, pour l'heure, stoppé. J'aime à rappeler que ce sont d'abord des femmes qui sont sorties pour crier « 20 ans ça suffit ! » ensuite le mouvement a enflé pour réunir des millions d'Algériennes et d'Algériens tous les vendredis dans la majorité des villes Alger, Oran, Constantine, Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Annaba et d'autres villes plus modestes.

UN ÉTAT CIVIL ET NON MILITAIRE

J'aimerais insister sur une des principales revendications, un des principaux slogans du Hirak : « un état civil et non militaire ». Parce que c'est de là que vient le dol (*voir encadré*). Le livre écrit par Ferhat Abbas en 1984 avait pour titre *Une indépendance confisquée*. Confisquée par qui ? Par les militaires depuis ce jour du 27 décembre 1957 où Abbane Ramdane fut assassiné par Boumediene à Oujda avec la complicité de Krim Belkacem. Et le 27 décembre 2019, soit 62 ans après l'assassinat d'Abbanne, des milliers de portraits de cet artisan du congrès de la Soummam sont brandis haut et fort par le cortège du Hirak. Et ce jour-là le régime est ébranlé car le peuple lui rappelle le principe énoncé au congrès de la Soummam : la primauté du civil sur le militaire. Chaque vendredi rappelle ce testament trahi par le système et le régime militaire depuis 1962. Les Hirakistes se [>>]

DÉFINITION DU DOL

Selon Serge Braudo, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Versailles, on dénomme dol, l'ensemble des agissements trompeurs ayant entraîné le consentement qu'une des parties à un contrat n'aurait pas donné, si elle n'avait pas été l'objet de ces manoeuvres. Le dol suppose à la fois, de la part de l'auteur des manoeuvres, une volonté de nuire et, pour la personne qui en a été l'objet, un résultat qui lui a été préjudiciable et qui justifie qu'elle obtienne l'annulation du contrat fondée sur le fait que son consentement a été vicié. ||



Ahmed Atlaoui (Ph. Ancrage)

[>>] sont réapproprié la guerre de libération après que le régime a abusé du discours sur « la légitimité révolutionnaire ».

Le mouvement du 22 février exige « le départ de tous », également le démantèlement du système. « Honte à vous ! », scandent-ils le jour où le Premier ministre Sellal, lors d'un meeting s'adresse au portrait de Bouteflika absent car impotent et aphasique. Ce jour-là, le mouvement ne pouvait s'arrêter. « Le peuple algérien a démontré qu'il dispose d'une grande aptitude à se réapproprier son histoire et à se battre pour sauvegarder sa mémoire », rappelle Benjamin Stora. Ferhat Abbas ne dit pas autre chose dans son livre publié en 1984 avec ce titre évocateur *Une indépendance confisquée*. Nous avons toujours fait la différence entre l'histoire officielle idéologique réductrice qui n'a jamais dupé personne. La mémoire est transmise de génération en génération oralement. De temps à autre, un volcan fait irruption depuis 1962 : en 1967, 1970 mais surtout le printemps kabyle en 1980, le soulèvement de 1988 qui a fait 500 morts...par erreur, nous dit l'ancien ministre de la Défense aujourd'hui réfugié en Espagne, monsieur Khaled Nezzar. A chaque fois le régime a repris le dessus et le volcan s'est calmé. En fait non : le peuple est en permanente ébullition. Aujourd'hui, le volcan semble ne plus accepter de reprendre une attitude passive. Il veut se vider complètement et recouvrir de ses cendres la totalité du système pour que renaisse enfin une Algérie indépendante. La

Kabylie a souvent été seule, comme en 1980 par exemple, mais cette fois c'est la totalité du territoire national qui s'est soulevée ! La réappropriation du passé, de la mémoire est générale. « La construction d'une nation forte et plurielle est désormais la tâche difficile de la génération qui arrive, » souligne Benjamin Stora.

LE COMBAT DES FEMMES

Une participation majeure à la guerre de libération bien qu'elles demeurent invisibles. Le Hirak est également le combat des femmes !

« *Quand nous nous sommes engagées dans les rangs du F.L.N / A.L.N. nous n'avons pas demandé l'autorisation de nos parents et maintenant on nous dit c'est ton mari qui va voter à ta place* » rappelle Djamil Bouhired l'une des figures emblématiques de la révolution. Malgré son âge, elle participe aux manifestations du Hirak.

Bien que la femme occupe une place importante dans l'histoire de la libération, la reconnaissance de leurs sacrifices demeure minime. Elles auront au même titre que les hommes droit aux avantages matériels (essentiellement une pension d'ancienneté combattantes) mais n'accéderont pas aussi facilement aux postes de cadre, surtout au sein du FLN. Longtemps ignorée de l'histoire, frustrée de sa mémoire, rendue presque amnésique, en tous cas absente de la vie de la nation, la femme algérienne milite pour sa présence dans le combat d'aujourd'hui comme elle a milité hier pour avoir sa place dans le combat libérateur.

Sur 194 membres, la première Assemblée nationale constituante compte dix femmes, toutes anciennes militantes. Elles ne seront plus que deux sur les 138 membres à la deuxième Assemblée. Au parti, au syndicat, aucune n'accède à un poste de responsabilité et lorsqu'elles y arrivent, elles remplissent le rôle de figurantes. Les femmes sont donc mises de côté, elles sont marginalisées sachant qu'elles ont pris part à la cause, au même titre que les hommes. Nombre d'entre elles vivent très mal cette situation, elles se sentent utilisées et affirment : la plupart des maquisards qualifient les actions du gouvernement de trahison. Elles étaient durant le combat les égales de l'homme dans le courage, la douleur et le martyr, mais à la fin de la guerre elles n'eurent droit ni aux honneurs (pas de grade

pour les femmes), ni au respect, ni à la liberté, ni à la gloire. Il faudra attendre le 5 avril 1997 pour que certaines d'entre elles se voient attribuer, à titre posthume, la médaille de l'ordre du mérite national.

PAR MILLIERS

De Lalla Fatma N'soumar, qui en juillet 1854 fit battre en retraite les huit mille soldats du commandant Charles Wolff, Emilie Brusquant qui a été de tous les combats avec son compagnon Messali Hadj et créatrice du drapeau algérien, aux maquisardes de 1954/62, Samia Lakhdari, Zohra Driff, Djamila Bouhired, Hassiba Ben Bouali assassinée à 19 ans, ou encore Annie Steiner, Évelyne Lavalette, Jacqueline Guerroudj, Claudine Chaulet, Anne Marie Louanchi, pour ne citer que quelques grandes figures connues du grand public, c'est par centaines que les femmes algériennes ont pris part à la lutte de libération nationale au même titre que les hommes. Que dis-je par centaines, plutôt par milliers si l'on considère l'engagement des mousseblettes (militantes), le sacrifice de celles restées au foyer pour assurer le quotidien des enfants, celui des aînés et nourrir, cacher, protéger les combattants en mission.

Le militantisme des Algériennes et leur engagement dans la lutte de libération nationale est acté certes, mais elles demeurent des sous-citoyennes au regard du code de la famille que les islamistes ont réussi à imposer. Rappelons que l'héritage dans le Coran réserve une demi-part pour la fille et une part pour le garçon. L'épouse hérite du quart des biens de l'époux sans enfants et 1/8^e s'il y a descendance. Maintenant que les islamistes sont une composante majeure du pouvoir algérien. On peut regretter que les gouvernants n'aient pas eu la volonté et le courage de Habib Bourguiba qui imposa dès le 13 Août 1956 le CSP (code du statut personnel), l'égalité homme-femme, l'interdiction de la polygamie, le mariage n'est formé que par le consentement des époux.

EMANCIPER LA FEMME POUR REVITALISER TOUTE LA SOCIÉTÉ

Alors, aujourd'hui elles disent non et dès le troisième vendredi du mouvement [>>]

FERHAT ABBAS :

« L'INDÉPENDANCE CONFISQUÉE »



Ferhat Abbas (1899-1985), homme politique algérien et le premier chef d'État de la République algérienne démocratique et populaire. (Ph. DR)

Ferhat Abbas a publié ses mémoires en 1980, *Autopsie d'une guerre*, puis se livre, en 1984, dans *L'Indépendance confisquée*, à une virulente dénonciation de la corruption et de la bureaucratie qui régnaient en Algérie, engendrées par les régimes successifs de Ben Bella et Boumédiène. À l'indépendance de l'État algérien, lors de la crise de l'été 1962, opposant le GPRA de Benkhedda et le bureau politique du FLN, Ferhat Abbas rallie le 16 juillet les partisans d'Ahmed Ben Bella tout en désapprouvant le principe de parti unique retenu par le programme du congrès de Tripoli. Il succède à Abderrahmane Farès, président de l'exécutif provisoire, et devient le président, élu par 155 voix contre 36 blancs ou nuls, de la première Assemblée nationale constituante fixée le 20 septembre, faisant fonction de chef de l'État à titre provisoire. Le 25 septembre 1962 il proclame la naissance de la République algérienne démocratique et populaire. Il quitte ses fonctions le 15 septembre 1963 à la suite de son profond désaccord avec la politique de « soviétisation » de l'Algérie par Ahmed Ben Bella dénonçant « son aventurisme et son gauchisme effréné » qui l'exclura du FLN et l'emprisonnera à Adrar dans le Sahara la même année. Il sera libéré en mai 1965 à la veille du coup d'État du 19 juin par Houari Boumédiène. ||

DJAMILA BOUHIREN EN FAVEUR D'UNE NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Engagée dans les rangs du FLN quand elle était étudiante, Djamil Bouhired a rejoint le mouvement du Hirak et milite en faveur d'une nouvelle république. Djamil Bouhired naît en juin 1935 d'un père algérien et d'une mère tunisienne. Elle est scolarisée à l'école française. Djamil Bouhired rejoint le Front de libération nationale durant ses années étudiantes. Elle travaille plus tard comme officier de liaison, membre du « réseau bombes » et assistante personnelle de Yacef Saadi, chef de la zone autonome d'Alger. Le 9 avril 1957, elle est capturée par la 4^e compagnie du 9^e régiment de Zouaves du capitaine Sirvent. Soutenue par une intense campagne internationale, elle est finalement graciée puis libérée en 1962 dans le cadre des accords d'Evian. Après sa libération, Djamil Bouhired travaille avec Jacques Vergès qu'elle épouse en 1965 à *Révolution africaine*, un magazine centré sur les révolutions nationalistes africaines. De son mariage avec Vergès, elle a deux enfants, Meriem et Liess Vergès. Le 1^{er} mars 2019, Djamil Bouhired se joint à une manifestation à Alger, sous les acclamations des manifestants, pour protester contre la nouvelle candidature d'Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle. Le 19 avril 2019, elle participe à une autre manifestation pour rejeter le système en Algérie et exiger le passage à une deuxième république. ||

De gauche à droite : Samia Lakhdari, Zohra Drif, Djamil Bouhired et Hassiba Ben Bouali (Ph. DR)



[>>] elles créent le « Carré des femmes » pour mieux affirmer leurs revendications ! Car, dans le code de la famille « *la présence du tuteur matrimonial est maintenue, y compris pour la femme majeure.* »

Et que dire lorsque Samira Messouci, cette jeune femme de 25 ans, est condamnée à six mois de prison ferme, ce jour, où sur les épaules d'un ami, elle brandissait le drapeau berbère.

Car enfin, le pouvoir a tout essayé pour diviser le mouvement par tous les moyens : user du faux problème – Kabylie contre le reste de l'Algérie, la réponse sur tout le territoire a été « khawa-khawa » tous frères, de même « la main de l'extérieur » cet artifice mille fois usité et enfin « hazb franca » le parti de la France. Ah, nous y voilà la France perpétuel ennemi. Le peuple ne marche plus ! Car enfin pourquoi tous les apparatchiks sont soignés en France, tous leurs enfants sont dans les écoles françaises ? Mais c'est un autre débat.

A l'heure où j'écris ce texte (NDLR : octobre 2020) je ne peux dire si le soulèvement du 22 février est un succès ou un échec. Sans préjuger de la volonté de réforme du président Teboune, pour l'heure, le COVID aidant le pouvoir à confiner les manifestations, ne nous permet aucune visibilité sur l'avenir de cette révolution. Il semble qu'un clan a remplacé un autre, que la justice est instrumentalisée, répondant aux diverses volontés de revanches, satisfaisant les passions plus que la justice. La liberté de la presse est muselée, les partis politiques d'opposition ont du mal à exister. Plusieurs Hirakistes sont en prison de même que de nombreux journalistes... Donc, si les apparences, lutte contre la corruption, jugements et emprisonnement de nombreuses personnalités du clan premier donnent à espérer une réforme voulue par le Hirak, la réalité politique est toujours minée par un système politique qui constitue l'épicentre des crises depuis la fin de la guerre. Le Hirak, s'il ne reprend pas la lutte après le COVID, n'aura été que le moyen de « libérer » un clan pour faire émerger un autre. Car l'appareil de l'Etat est entre les mains d'une nomenclatura ; et ceci est encore plus flagrant depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis l'arrivée du clan Bouteflika, même si les racines du mal sont plus profondes. ||

LES HARKIS D'HIER À AUJOURD'HUI

UN PASSÉ QUI NE PASSE PAS

Intervention de Katia Khemache, docteure en histoire, professeure d'histoire-géographie.

Il y a plus de cinquante huit ans, des émissaires de l'Etat français et le GPRA signaient le 18 mars les Accords d'Évian, marquant la fin de la guerre d'Algérie. Mais l'ordre de cessez-le-feu pour le 19 mars resta lettre morte. Dans l'immédiat après-guerre d'Algérie, se succèdent meurtres, enlèvements de civils, destructions de biens dans une Algérie en proie à un véritable chaos. Les Harkis font partie des victimes de ce que l'historien Guy Pervillé a appelé ces « lendemains qui déchantent ». Harki est devenu au fil du temps un terme générique perçu comme un raccourci historique. Il me semble important de préciser tout de suite un fait qui n'est peut-être pas si évident : les harkis d'hier ne sont pas les harkis d'aujourd'hui.

Alors, des questions se posent : qui sont les premiers harkis si je puis dire ? Et comment le groupe social harki s'est-il formé en France ?

Dans un premier temps, je reviendrai sur les origines de la question harkie, en évoquant le vécu des Harkis sur le sol algérien au sortir de la guerre, la question de leur abandon officiel qu'il conviendra de contextualiser. Puis, dans un second temps, j'évoquerai l'exil de ces supplétifs qui a conduit à déposer une chape de plomb sur le massacre d'une partie de ces supplétifs et de leurs familles restées en Algérie après la guerre. Le silence se fait sur leur présence en France, la plupart du temps regroupés dans des espaces de relégation (camps, hameaux de forestage, cités urbaines) ; là où sont confinés ce que l'administration française nomme alors les FMR (Français Musulmans Rapatriés) et leurs enfants. Parmi ces espaces de relégation, le CARA sur la commune voisine de Bias. Dans ces espaces clos, nommés « réserves d'Indiens » à la fin des années 1980 par les universitaires Marwan Abi Samra et Jérôme Finas (rapport CAF), émerge une deuxième

génération qui va ouvrir, par le biais d'actions de diverses natures, un long et tumultueux chemin vers une reconnaissance nationale que je tenterai de vous décrire (au moins les moments forts) dans un dernier temps. Nous verrons que c'est cette génération, enfants d'une communauté enfermée et déracinée, qui va prendre son destin en mains et écrire sa propre histoire.

Histoire d'un drame qui prend racine pendant la guerre d'Algérie.

I - LES HARKIS PENDANT LA GUERRE D'ALGERIE 1954-1962 : AUX ORIGINES DE LA TRAGÉDIE HARKIE

Harki est devenu au fil du temps un terme générique qui englobe des catégories de personnels civils et militaires bien distinctes.

Au départ harki désigne ceux qui font partie d'une unité supplétive de l'armée française, unité en mouvement ou harka en arabe (signifie mouvement). D'ailleurs, ce terme préexistait avant la guerre d'Algérie, il était employé dans l'Empire ottoman ou au Maroc dès le XIX^e siècle. Au total, l'ensemble de ces catégories de soldats et de supplétifs armés par la France a atteint un effectif total estimé entre 180.000 et 210.000 hommes en janvier 1961 (dont 63.000 Harkis à proprement parler).

Mais l'on retrouve, pendant la guerre, des Algériens auxiliaires dans quatre autres catégories de formation civile mises en place pour contribuer « au maintien de l'ordre » durant ce que l'on nomme les « événements d'Algérie » :

- les *goumiers* groupes mobiles de sécurité (GMS).
- *moghaznis* gardant les Sections administratives spécialisées (SAS).
- les *assas* (gardiens) des unités territoriales (UT)
- les groupes d'auto-défense de villages (GAD). [>>]

[>>] On estime donc à environ 200 000 Algériens engagés dans ces unités entre 1954 et 1962 mais il y a aussi les engagés ou conscrits. En plus de ces forces armées diverses, il convient de rajouter certains civils nommés parfois après la fin de guerre abusivement harkis : il s'agit des fonctionnaires non démissionnaires, élus ou notables musulmans.

ESSENTIELLEMENT DES RURAUX

Ces auxiliaires effectuèrent des services très différents : certains étaient membres des unités combattantes comme les commandos de chasse par exemple, ils occupaient des fonctions de patrouille, de surveillance dans les villages, gardes, éclaireurs, interprètes... fort utiles pour servir de renforts pour compléter les unités régulières, dans le cadre d'opérations ou dans le quadrillage du territoire mis en place par l'état-major français. Mais il faut garder à l'esprit que certains étaient aussi recrutés comme mécaniciens, cuisiniers, terrassiers ou maçons.

La grande majorité des harkis est en Algérie entre 1954 et 1962. Toutefois une infime minorité d'entre eux sont en France et constituent des auxiliaires des forces de police en région parisienne (fameux harkis de Papon popularisés voire diabolisés par la journaliste de *Libération* Paulette Péju)

Socialement, les harkis étaient essentiellement des ruraux, le plus souvent analphabètes. Ce constat renvoie directement à la réalité sociologique de l'Algérie colonisée qui conditionne en partie les raisons d'engagement de ces hommes auprès de la France. Les principales motivations sont les suivantes :

- raison économique : la solde, vitale pour une population très pauvre et encore appauvrie par la guerre
- raison clanique l'engagement comme conséquence inéluctable d'un engagement du village ou du clan
- réactions de vengeance suite à des exactions commises par le FLN ou encore désir de protection ou dévouement envers des Français ou envers la France symbole alors de puissance.

COMPRENDRE L'ENRÔLEMENT

En outre, les raisons de l'engagement semblent être davantage liées aux circonstances locales et historiques que le fruit d'un véritable engagement idéologique. La notion d'engagement suggère l'idée

d'un choix de nature idéologique. Or, comme le souligne à juste titre Tom Charbit dans sa synthèse intitulée *Les harkis*, la construction d'une conscience nationale algérienne n'est pas achevée en 1954. Les notions mêmes d'État ou de Nation n'ont que peu de sens pour la plupart des habitants d'un pays en crise. Seules les fractions les plus cultivées et les plus aisées de la population, perçoivent les enjeux du conflit sous un angle politique. Le contexte de guerre d'indépendance et guerre civile, ce contexte donc d'extrême violence, est essentiel pour comprendre l'enrôlement de ces Algériens dans les unités supplétives évoquées précédemment.

Pour comprendre l'engagement de ces auxiliaires musulmans, je vous propose de retourner le questionnaire initial (à savoir quelles sont les causes de l'engagement des harkis) et lire ce que l'historien François-Xavier Hautreux en dit : « Si ces Algériens se sont engagés au côté de la France, c'est d'abord parce qu'on les a recrutés : parce qu'il y a eu des crédits pour les rémunérer, les entraîner, parce que des dizaines de milliers d'armes leur ont été fournies. En d'autres termes : parce que le fait d'armer un grand nombre d'Algériens a été une stratégie pensée et mise en œuvre par la France en Algérie. » Stratégie pensée par l'Etat français pour plusieurs raisons aussi :

- éviter le ralliement massif dans les maquis de l'ALN de ces Algériens
- pour leur connaissance du terrain
- pour limiter le nombre de pertes humaines chez les appelés surtout à une période notamment où, on le sait, la guerre devient de plus en plus impopulaire.

LES MASSACRES DE HARKIS EN ALGÉRIE

Dès le 23 février 1962, au lendemain de la conférence secrète des Rousses, le ministre des Armées Pierre Messmer fait informer les « Français musulmans en service » des solutions qui leur sont proposées. Ces derniers doivent choisir entre trois options : la démobilisation avec un pécule, l'engagement dans la force locale (dans la gendarmerie ou dans l'armée) ou un poste dans les nouveaux centres d'aide administrative. Une forte majorité d'anciens harkis regagne les « douars », pour plusieurs raisons là encore : les pressions du gouvernement qui veut croire en l'application de

ces accords, la propagande de certains dirigeants FLN prêchant le pardon fraternel et l'influence des familles.

Au printemps 1962, malgré l'accord d'amnistie arrêté au moment des négociations, les garanties assurées par les Accords d'Évian n'étant assorties d'aucune sanction, ne paraissent très rapidement qu'illusoire. De plus, en Algérie, les faiblesses de l'exécutif provisoire algérien, des pratiques douteuses de certains commandos FLN et l'action violente menée par l'Organisation Armée Secrète (OAS) entraînent une violence extrême.

Toutefois, malgré ce contexte, les ex-supplétifs retournent donc massivement à la vie civile, désarmés et avec une solde de huit cents à deux mille francs selon les années de service.

Si les violences contre les harkis se font relativement rares jusqu'au 1er juillet 1962, elles se multiplient ensuite très vite dans tout le pays. Enlèvements, détention dans des camps, tortures, massacres, se succèdent en plusieurs vagues qui dépassent la durée de la lutte pour le pouvoir (été 1962). Mais un certain nombre d'entre eux restent emprisonnés pendant près d'une dizaine d'années pour les cas extrêmes.

À l'heure actuelle, les historiens ne sont pas d'accord sur le nombre de victimes de ces représailles. La réalité, concernant les données chiffrées nous échappe, faute d'enquête à l'époque dans tous les villages et dans toutes les harkas.

Désœuvrés face à ces menaces, tentant de fuir ces exactions, ceux que l'on va nommer communément les harkis, sont contraints à l'exil.

En tout, près de 90 000 personnes parviendront à se réfugier en France par le biais de l'année française, des filières semi-clandestines, ou de l'immigration économique des années 1960.

II - LE SALUT DANS L'EXIL

UNE MIGRATION NON DÉSIRÉE : LES ALÉAS D'UN PLAN DE TRANSFERT CONTRAIGNANT

Face aux violations de plus en plus nombreuses des accords d'Évian, les autorités françaises adoptent une attitude ambiguë. En effet, le transfert en métropole d'un grand nombre d'anciens « harkis », recommandé à titre de sage précaution par

plusieurs conseillers du gouvernement de Michel Debré (1959 - avril 1962), est délibérément écarté par Georges Pompidou. Les initiatives prises par d'anciens officiers de SAS qui cherchent à transférer leurs hommes et leurs familles menacés, sont alors dénoncées à partir d'avril 1962.

Pour preuve, le ministre de l'Intérieur Roger Frey écrit au ministre des Affaires algériennes le 16 avril, à propos des rapatriements isolés de familles harkies : *« il importe de souligner que ces cas doivent être tout à fait exceptionnels.(...) Il ne vous échappera pas que dans cette dernière hypothèse [départ en masse après le scrutin d'autodétermination] les partis et les organisations extrémistes en France trouveraient dans cette masse des recrues de choix. »*

Ces hommes et ces femmes apparaissent dès lors comme un danger potentiel pour l'ordre public en France et constituent une forme de migration contrainte mais aussi suspecte.

La lettre précitée destinée au ministre des Affaires algériennes explique le télégramme du même ministre Roger Frey en date du 7 mai à destination de tous les préfets :

« Beaucoup d'entre vous signalent qu'eux-mêmes ou des dirigeants de collectivités locales sont contactés soit par des personnalités civiles ou militaires d'Algérie, soit par des œuvres privées (...) Il s'agit d'initiatives individuelles qui sont le plus souvent sans fondement mais qui ne sont pas dépourvues, sous couvert de solidarité, d'intentions politiques précises. Je vous incite donc à vous préoccuper personnellement de ces initiatives et à faire en sorte qu'elles ne soient pas suivies d'effets en dehors des administrations responsables. »

DES INITIATIVES INDIVIDUELLES

Dans le même état d'esprit, le ministre des Armées, Pierre Messmer, signe un télégramme aux effets retentissants en date du 12 mai 1962 : *« Il me revient que plusieurs groupes d'anciens harkis seraient récemment arrivés en métropole. Les renseignements recoupés tendent à prouver que ces arrivées inopinées sont dues à des initiatives individuelles de certains officiers SAS. Stop. De telles initiatives représentent des infractions caractérisées aux instructions que je vous ai adressées. Stop. Je vous prie d'effectuer sans [> »]*

[>>] délai enquête en vue de déterminer les conditions du départ d'Algérie de ces groupes incontrôlés et de sanctionner les officiers qui pourraient en être à l'origine (STOP)».

Suivant la même ligne de conduite, le 16 mai, dans un message transmis au général commandant supérieur des forces en Algérie Christian Fouchet, le ministre des Affaires algériennes Louis Joxe note sévèrement:

« Les renseignements qui me parviennent sur les rapatriements prématurés de supplétifs indiquent l'existence de véritables réseaux tissés sur l'Algérie et la métropole dont la partie algérienne a souvent pour origine un chef de SAS. Je vous envoie au fur et à mesure la documentation que je reçois à ce sujet. Vous voudrez bien faire rechercher tant dans l'armée que dans l'administration les promoteurs et les complices de ces entreprises et faire prendre les sanctions appropriées.

Les supplétifs débarqués en métropole en-dehors du plan général de rapatriement seront en principe renvoyés en Algérie où ils devront rejoindre, avant qu'il soit statué sur leur destination définitive, le personnel déjà regroupé suivant les directives des 7 et 11 avril. Je n'ignore pas que ce renvoi peut être interprété par les propagandistes de la sédition comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui nous sont demeurés fidèles. Il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure mais ce qu'il faut surtout obtenir c'est que le gouvernement ne soit plus amené à prendre une telle décision. Signé : Louis Joxe. »

OPÉRATION DE SAUVETAGE

Les ministres interdisent donc tout transfert vers la France de musulmans en dehors du plan général gouvernemental qui vient d'être mis en place mais qui est conçu pour un effectif très limité. Alors comment expliquer de telles restrictions ?

Au-dessus des ministres bien sûr : le chef d'État et surtout le manque de volonté politique de la part du général de Gaulle, animé par la logique de respect immuable des Accords d'Évian.

Pour comprendre de telles directives, il faut se replacer dans le contexte de l'époque. La France des Trente Glorieuses connaît en 1962 un bouleversement démographique. Son paysage

social, politique et culturel apparaît totalement bouleversé par :

- la crise de l'institution militaire
- le retour des appelés
- 30 000 soldats français tués pendant ces « opérations de maintien de l'ordre »
- l'exode massif des Pieds-Noirs
- et surtout les activités menaçantes de l'OAS
- enfin se rajoute la fuite des harkis non désirés sur le sol métropolitain

En tout cas, même si cette migration apparaît comme contrainte et problématique pour les pouvoirs publics français, une opération de sauvetage est progressivement organisée. Elle est planifiée par une directive du secrétaire d'État aux rapatriés Robert Boulin datant du 15 mai 1962 dans laquelle il est rappelé les dispositions prévues :

- recensement des Français musulmans menacés.
- protection des intéressés dans les camps de regroupement en Algérie
- établissement de listes nominatives à envoyer en vue d'assurer leur retour, hébergement et reclassement en métropole.

Ces retours et reclassements vont dès lors répondre à une logique ségrégationniste persistante, nous allons le voir.

DES ARRIVÉES SUR LE SOL FRANÇAIS PLACÉES SOUS ÉTROITE SURVEILLANCE

Leur « recasement » en France, pour reprendre le terme administratif de l'époque, répond, pour les autorités en place, à un double impératif : veiller à la sécurité de l'État mais aussi assurer la sécurité des harkis eux-mêmes face aux Algériens pro-FLN présents sur le sol français. En effet, les pouvoirs publics se heurtent en maints endroits à des actions illégales des membres du FLN : menaces, racket, manœuvre de persuasion, détention arbitraire ou encore assassinat.

Pour preuve cette note du ministre de l'Intérieur qui stipule à tous les préfets :

« Tribunaux clandestins, collectes forcées et taxations ainsi que des mesures de contrainte exercées sur leurs coreligionnaires sont autant de procédés que nous ne devons en aucun cas admettre de la part des Algériens adhérents au FLN en France -stop- Ces abus doivent être

recherchés avec la même vigilance et réprimés avec la même sévérité que naguère. Stop. Il vous appartient s'il ne vous est pas possible de déférer à la justice les contrevenants de les expulser du territoire métropolitain. Stop. Je compte sur la stricte observation de cette instruction. Stop. »

L'aspect sécuritaire, véritable obsession de ce gouvernement qui sort juste de son ultime guerre de décolonisation, est entre autres à l'origine du redéploiement des camps français pour l'accueil et la gestion des familles d'anciens harkis.

Mais pas seulement : en 1962/1963, les Harkis ne sont pas les seuls à migrer vers la France et les pouvoirs publics opèrent une distinction de traitement des populations en provenance d'Algérie. Cette gestion différenciée de l'accueil des populations repliées d'Algérie s'inscrit dans la lignée des inégalités institutionnalisées par la colonisation à savoir en ultra résuma distinction entre *Français de souche européenne* et *Français de souche Nord-Africaine*. Les politiques publiques sont la continuité de pratiques coloniales mettant en œuvre une hiérarchisation des populations. Les structures d'accueil spécifiques (les camps, plus tard les cités et hameaux de forestage) ne peuvent s'expliquer que par un contexte colonial et politique particulier : véritable transposition des pratiques coloniales de l'Algérie vers la France qui s'opère.

Ainsi le ministre des Rapatriés François Missoffe dans une lettre aux préfets en date du 31 janvier 1964 rappelle la priorité de logement pour les Pieds-Noirs au détriment des anciens supplétifs : « *Vous ne devrez reloger les anciens harkis qu'après avoir relogé tous les rapatriés demandeurs de logement et particulièrement mal logés. Par conséquent, une priorité absolue doit être donnée aux rapatriés par rapport aux anciens harkis pour l'attribution des logements HLM.* »

Cette différenciation est, dans le prolongement de l'imaginaire colonial, liée à des représentations tenaces. Par exemple, l'idée selon laquelle les populations harkies aspireraient toutes à une vie communautaire. Dans les notes préfectorales consultées, la crainte des incidents qui pourraient survenir en cas de cohabitation entre Européens et « musulmans », avalise la ségrégation spatiale justifiée par une incompatibilité supposée des systèmes socioculturels.

42.000 PERSONNES

Donc aspect sécuritaire oui mais aussi continuité de pensées politiques et représentations post-coloniales expliquent l'arrivée des familles harkies dans les camps :

Entre 1962 et 1964, près de 42 000 personnes transitent par l'un des six camps: Le Larzac (Aveyron), Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), La Rye-Le Vigeant (Vienne), Rivesaltes (Pyrénées-orientales), Bias (47) et Saint-Maurice-l'Ardoise (Gard).

Ainsi, en septembre 1962, le ministre des Rapatriés Alain Peyrefitte définit la vocation des camps de la manière suivante : « *Le camp doit répondre à un double but : hébergement temporaire des familles en attendant leur dispersion vers une destination définitive et triage des nouveaux débarqués en instance d'acheminement vers d'autres lieux.* »

Les exilés sont alors répartis en trois groupes :

Les familles où le père est présent, relativement jeune et valide, en tout cas en état de travailler ;

les familles où le chef de famille est soit un homme âgé ou/et invalide, soit une femme seule avec enfants ; les hommes seuls.

Passés les premiers temps de grande précarité dans les différents camps, ces réfugiés quittent ces lieux de transit plus ou moins rapidement selon les opportunités d'emplois et de logement à l'extérieur. Ces familles se répartissent prioritairement dans quatre zones géographiques : le Nord/ Nord-est, l'agglomération parisienne, l'axe Lyon-Grenoble et la côte méditerranéenne.

Les premières familles sont dirigées en priorité vers des centres industriels du Nord et de l'Est (ces hommes servant de main-d'œuvre non qualifiée dans les usines, mines ou encore chantiers SNCF d'Alsace et Lorraine) où des ensembles immobiliers SONACOTRA principalement sont érigés pour les accueillir ou bien vers les 75 hameaux de forestage conçus pour les familles de Harkis qui seront embauchés sur les chantiers forestiers du Sud du pays. Les deux autres groupes, les plus vulnérables, ceux que l'administration nomme les « irrécupérables » (à savoir les blessés, handicapés, veuves et orphelins) sont dirigés vers les cités d'accueil de St-Maurice l'Ardoise et Bias, deux cités à vocation disciplinaire. C'est pourquoi le [> >]

[>>] Lot-et-Garonne et le Villeneuvois en particulier deviennent, pour une poignée significative de ces apatrides, une terre d'exil et d'ancrage.

III. LE LOT ET GARONNE, TERRE D'EXIL ET D'ANCRAGE

PREMIERS PAS DES HARKIS EN LOT-ET-GARONNE

Les premiers pas des Harkis dans le département se font dans un contexte de bienveillance isolée et de méfiance généralisée.

La majorité des notes des RG (renseignements généraux) atteste le fait que la masse de l'opinion lot-et-garonnaise, à l'image de celle de la France tout entière, veut la paix et croit en la paix.

Symptomatique des mentalités d'une époque, les Harkis, tout comme les rapatriés d'Afrique du Nord, font l'objet de commentaires généralement défavorables, pour ne pas dire foncièrement racistes.

On sait aussi que l'activité de l'OAS dans le département, au cours des années 1962/1963, reste intense (menaces auprès des chefs d'entreprise employant une main-d'œuvre algérienne, diffusion de tracts, attentats). C'est pourquoi, les représentants de l'État au niveau du département, cherchent là encore à canaliser le plus possible les interventions privées et individuelles.

Par exemple, pour notre département, le capitaine Froument, originaire du Villeneuvois, ancien chef de harka, ouvre son domicile familial à quatre familles harkies réfugiées. Son action est très surveillée. Les autorités n'accordent d'ailleurs que rarement les autorisations d'accueillir de nouvelles familles car l'intention est de stopper l'implantation de nouveaux harkis en Lot-et-Garonne en raison du marché du travail local saturé et du fait de la présence de plus d'un millier d'exilés au camp de Bias.

LE CARA DE BIAS : UN LIEU DE MÉMOIRE

À un kilomètre du village du même nom, entre Villeneuve-sur-Lot et Sainte-Livrade-sur-Lot, le camp de Bias a abrité, derrière ses barbelés, diverses catégories de personnes que les hasards des guerres ont expatriées ou internées. Des réfugiés espagnols y sont installés après 1936. Pendant la Seconde

Guerre mondiale, on y enferme des résistants. En 1941, un groupe départemental des démobilisés y séjourne. En 1947, il est occupé par l'armée de l'Air. Des Indochinois y sont installés à partir de 1956, servant d'annexe du Centre d'Accueil des Rapatriés d'Indochine (CARI) puis CAFI.

À partir de 1963, le Centre d'Accueil des Rapatriés d'Algérie ou CARA est donc créé sur ce même lieu. L'organisation est décidée officiellement à la fin de l'année 1962 par la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot qui stipule immédiatement le caractère socio-médical du camp.

Puis, en cinq jours, du 18 au 23 janvier 1963, 800 harkis, en provenance de Saint-Maurice-l'Ardoise et Rivesaltes posent le pied sur le sol lot-et-garonnais, sous le regard pour le moins inquiet des administrés.

De janvier à juillet, le commandant Tarrot est responsable de l'administration de ces quelques 1300 âmes qui y résident. Il s'agit de chefs de famille malades ou invalides (33% de la population hébergée), des enfants de moins de 16 ans majoritairement (47 % de la population du camp). 20 % des résidents du CARA constituent le groupe le plus vulnérable désigné sous l'appellation de « célibataires » : des hommes seuls blessés ou handicapés.

À l'arrivée, chaque famille reçoit en prêt le strict nécessaire inventorié par le responsable du matériel de la cité. Le mobilier est composé de lits de fers, de matelas et de traversins militaires. On fournit aux hébergés une paire de draps et deux couvertures.

ENCADREMENT MILITAIRE

La vie quotidienne des hébergés y est très codifiée et soumise à un encadrement militaire. Le règlement énonce les obligations des hébergés et s'attarde sur des observations concernant l'hygiène, la circulation des hébergés et le fonctionnement interne du CARA. Concernant la circulation, les hébergés ne peuvent pas entrer et sortir à n'importe quel moment de la journée puisque les grilles d'entrée ferment de 21 heures à 7 heures le lendemain matin. La sécurité de l'État combinée à la protection des harkis eux-mêmes, à laquelle s'ajoutent les représentations post-coloniales déjà évoquées, conditionnent cette gestion autoritaire du centre : entrées et sorties contrôlées. Le

règlement mis en place s'inspire beaucoup de l'arrêté Morlot de 1959 portant règlement intérieur du Centre d'Accueil des Rapatriés d'Indochine dont la discipline est très stricte. On y retrouve les mêmes rubriques (admissions, mutations, exclusions, devoirs des hébergés, discipline générale), des formules identiques à plusieurs reprises telles que l'hébergement « provisoire de caractère essentiellement précaire et révocable ». Nous sommes donc bel et bien dans des espaces de contrôle totalitaire (mais qui n'est pas propre à Bias). À la fin des années 1960, l'environnement est décrit par Marie-Madeleine Pouvreau, qui effectue son doctorat de médecine au CARA :

« Dans une enceinte d'environ 15 hectares, entièrement clôturée de hauts grillages, sont édifiés vingt et un bâtiments préfabriqués, de plain-pied, dont seize servant à l'hébergement. Les cinq autres bâtiments sont destinés aux services administratifs et sociaux, à l'école, au dispensaire, et au logement d'une fraction du personnel astreinte à résider sur place. [Parmi les seize destinés à l'hébergement des familles] ces derniers sont divisés transversalement par de légères cloisons en petites unités de deux à cinq pièces. Chaque logement est doté d'un poste d'eau courante froide dans la pièce servant de cuisine [...] »

En effet, les sanitaires sont à l'extérieur et les installations ne prévoyant pas de séparation de sexe, les heures et les jours d'accès aux douches sont réglementés : le mercredi pour les femmes et les enfants, le dimanche pour les hommes. Cette situation amène des conditions d'hygiène parfois critiques aggravées par la surpopulation des débuts. Il me semble important de rappeler que le centre n'est en mesure d'accueillir que 850 personnes alors qu'à son apogée, le CARA est peuplé de 1300 personnes environ. Pendant les premiers mois, cette situation, ajoutée à la rudesse de l'hiver, rend les conditions de vie difficiles pour les hébergés. Malgré ces débuts troublés, les rapports hebdomadaires du commandant Tarrot montrent qu'une vie s'organise peu à peu. Au fil des années, des actions à caractère socio-éducatif (atelier de couture, fêtes, colonies de vacances etc.), sont organisées notamment par l'assistante sociale du centre Denise Bourgois. Se voulant de plus en plus optimiste, le directeur évoque le beau temps du mois

de mars 1963 qui contribuera selon lui à effacer « l'impression défavorable qu'était la vie à Bias ». Toutefois, réaliste, il conclut ainsi : « [en ce jour] Nous avons encore beaucoup à faire pour que tout aille pour le mieux ».

La suite de l'histoire des harkis de Bias et du Lot-et-Garonne est faite pour les uns d'intégration silencieuse et pour les autres de discussions chaotiques avec les pouvoirs publics. Leur histoire pose la question de la transmission dans la mesure où l'identité harkie sera portée durant le dernier tiers du XX^e siècle, par ceux que l'on nomme dorénavant la seconde génération, cette masse d'enfants qui peuple déjà le camp en 1963.

VERS UNE IDENTITÉ HARKIE DE FRANCE

« Je me permets d'ouvrir une courte parenthèse à propos de cette expression même de « deuxième génération » de harkis. L'existence même de cette expression interroge car elle renvoie à une réalité sociologique alarmante. En effet, une qualité – en l'occurrence celle de harki- à l'origine statut administratif puis historique, serait devenue une caractéristique héréditaire ? »

L'ÉMERGENCE D'UNE 2^{ÈME} GÉNÉRATION HARKIE PORTEUSE D'UN MOUVEMENT IDENTITAIRE

Depuis 1962 et pendant plus de dix ans, les harkis avaient disparu du discours et des préoccupations publiques, leur histoire relevait alors de la mémoire partisane des différents acteurs de la guerre d'Algérie. À partir de 1975, avec les premières manifestations violentes menées par les enfants de harkis issus principalement des camps de Bias et Saint-Maurice-l'Ardoise, on assiste à une prise de conscience de leur existence par les médias et la société civile.

UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ

Depuis cette première révolte, la perception du problème des anciens « harkis » a profondément changé, tout au moins en France : on passe d'une question politique à un problème de société. (cette évolution est matérialisée par le changement de rubrique pour les articles traitant des Harkis dans le quotidien *Le Monde*). [> >]



Le camp de Bias, un lieu de mémoire. (Ph. Ancrage)

[>>] Par la suite, dans les années 80, leur lutte se mêle à la marche pour l'égalité et contre le racisme (en 1983 leur combat n'est pas identifié par l'Élysée qui propose une carte de séjour de 10 ans et la rupture est consommée entre enfants d'immigrés et enfants de harkis). Mais le malaise demeure entier et aboutit au cours de l'année 1991 à des émeutes menées par des jeunes nés en France après la guerre. Partie de la cité des Oliviers à Narbonne, cette rébellion touche plusieurs régions françaises (Avignon, Jouques près d'Aix, Bias de nouveau, Amiens), mêlant malaise social autrement appelé le « mal des banlieues » et traumatisme historique persistant et remet sur le devant de la scène médiatique la question harkie. Dès lors, révoltes et tractations quasi permanentes entraînent une série de lois spécifiques en faveur des Harkis portant sur des aides à l'habitat : 1975 déjà, 1982, 1987, politique plus globale avec la loi Romani de 1994 puis 2005.

LA RÉSURGENCE DE LA QUESTION HARKIE ET L'ÉCLOSION D'UNE MÉMOIRE HARKIE

Cette question harkie ne retourne pas dans l'ombre pour autant. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer une réapparition des harkis dans le débat public à la fin des années 1990 :

- la guerre civile en Algérie et ses résonances en France
- la prise de parole de tous les acteurs de la guerre d'Algérie (pieds-noirs, appelés...) au soir de leur vie
- et enfin une série de lois et de gestes menés par les pouvoirs publics (la loi Romani de 1994, l'hommage rendu aux Harkis en 2001 ou encore la loi polémique de février 2005).

À l'aube du XXI^e siècle, dans ce contexte d'accélération des mémoires, les témoignages de ces enfants sont de plus en plus nombreux.

La voix harkie est alors portée en grande partie par des femmes, filles de harki, comme Fatima Besnaci-Lancou historienne auteure de plusieurs ouvrages scientifiques et de recueils de témoignages. S'inscrivant dans la même démarche, nous pouvons citer également Dalila Kerchouche, journaliste née à Bias, auteure d'un roman autobiographique *Mon père ce harki*.

Avec cette écriture mémorielle, il ne s'agit plus, comme cela a pu l'être et peut l'être encore lors des manifestations collectives, d'une modalité simplement revendicative mais d'une prise de parole qui aspire, cette fois, à donner à leurs pairs un récit historique. Leurs ouvrages ont le mérite notable de sortir cette population du silence. Pendant longtemps, les harkis apparaissaient comme les bannis de l'histoire. Considérés comme n'appartenant ni à la communauté algérienne, ni à la communauté française, ils semblaient victimes d'un double rejet par la société d'origine et par la société d'accueil.

Ces livres-témoignages ont permis de populariser la question. Dans le même temps, des fils de Harkis se lancent dans un combat juridique :

- initié en 2002 par Boussad Azni qui dépose une plainte contre l'Etat français pour crime contre l'humanité. Cette plainte n'aboutira pas mais l'interpellation de la justice française se poursuit :
- plus récemment, Abdelkader Tamazount, fils de harki né en 1963 au Larzac qui a grandi à Bias où il est arrivé à l'âge d'un an, demande réparation à l'Etat des préjudices qu'il estime avoir subis du fait des conditions d'accueil et de vie dans les camps. Après un rejet de sa demande par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise en juillet 2014 puis par la Cour administrative de Versailles en 2017, Adelkader s'est pourvu en cassation devant le Conseil d'Etat qui a condamné l'Etat, en octobre 2018, à lui verser la somme de 15 millions d'euros au titre des préjudices matériels et moraux subis du fait des conditions dans lesquelles il a vécu entre 1963 et 1975.

UNE CONSCIENCE COLLECTIVE

Pour conclure, il paraît essentiel de rappeler que le transfert en France d'un nombre important de familles harkies n'a pas été voulu par le gouvernement français après les accords d'Évian. Il lui a été dicté, d'abord par les initiatives d'anciens

officiers liées à l'accroissement des exactions en Algérie.

Pour le gouvernement français, après les accords d'Evian, les Harkis sont de futurs citoyens algériens et donc à ce titre, il refuse leur implantation en France. (d'où la nécessité pour les ex-supplétifs de faire une déclaration reconnaitive de nationalité française à partir de l'été 1962).

Parmi ces harkis et leur famille, une minorité s'installera en France, une autre partie victime des représailles post cessez-le-feu, et enfin une autre infime minorité a réussi à s'insérer ou à se réinsérer dans le tissu social algérien.

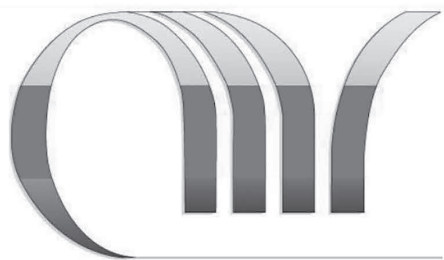
Le groupe social harki est né en France car pour cette population fragilisée, le déracinement participe grandement à l'éclosion d'une conscience collective. L'appartenance à une communauté de destin suppose le partage d'une histoire commune ; pour les harkis, ce sera celle de l'exil. Mais elle nécessite aussi le partage d'un territoire. À ce propos, le camp est devenu un marqueur identitaire fort.

L'histoire des camps de Harkis et de leurs révoltes s'inscrit dans cette tradition bien française de

l'enfermement (pendant la Seconde Guerre mondiale le phénomène a pris d'énormes proportions : 200 camps entre 1938 et 1948 sur le territoire national), une manière de différer et d'occulter les problèmes, de régler provisoirement la question des « indésirables » et de noyer les responsabilités.

En outre, l'accueil fait à ces réfugiés, perçus comme inadaptés à la société française, a laissé l'impression justifiée d'une volonté de les tenir à l'écart. Le bilan de la gestion étatique est clair : plus réfugiés que rapatriés, plus surveillés qu'accueillis et plus suspectés qu'estimés. Ce qui est pour certains à l'origine d'un sentiment d'exclusion. Ce ressenti a donné naissance aux associations et au mouvement revendicatif porté par les fils et les filles de harkis. Cette construction identitaire est à l'origine à la fois de la constitution d'un groupe social atypique et de la transmission de cette histoire si singulière des harkis, témoins de l'histoire coloniale française, pour ne pas dire de la névrose coloniale française. ||

Retrouvez l'intégralité des actes du colloque, conférences, débats, sur www.ancrage.org



CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU VILLENEUVOIS

ETUDES ET RÉALISATIONS DE MACHINES SPÉCIALES

DOMAINE AGRO ALIMENTAIRE (PRUNES-NOISETTES-NOIX-CHÂTAIGNES...) ET INDUSTRIEL

BUREAU D'ÉTUDE — INSTALLATION SUR SITE — MAINTENANCE TECHNIQUE

----- DÉCOUPAGE JET D'EAU - DÉCOUPAGE PLASMA -----

Z.I. La Barbière – Rue Paul Langevin

47300 VILLENEUVE SUR LOT - FRANCE

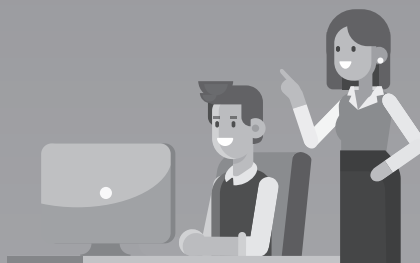
Tél. 05 53 70 52 89 - E.mail : c-m-v@wanadoo.fr Site : cmv47.com



Le réseau
départemental
qui vous facilite
le numérique

tous unis pour

L'INCLUSION NUMÉRIQUE



Outils pour accompagner les usagers,
ressources en ligne, formations et ateliers
pour les aidants numériques...

Tout savoir sur

www.lotetgaronne.fr/inclusion-numerique



05 53 69 45 27

